

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

**ETUDE SUR L'EVOLUTION
DE LA CONCENTRATION DANS
L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
EN FRANCE**

Novembre 1975

Le présent rapport — ayant pour objet l'étude de l'évolution de la concentration dans l'industrie pharmaceutique en France — est un des éléments du programme général d'études sectorielles entreprises par les services de la Commission, qui doivent permettre à cette dernière, grâce à une connaissance approfondie de la structure des principales branches économiques, et à une étude empirique de la concentration en chacune d'elles, de mener adéquatement sa politique de la concurrence.

Ce rapport s'attache à définir la situation au cours des années 1970 à 1974, et doit être examiné conjointement avec une étude faite antérieurement et consacrée aux années 1962 à 1969 (document IV/111/73).

Pour le secteur de la pharmacie et pour ce même aspect de l'évolution de la concentration, le lecteur consultera utilement les rapports déjà élaborés pour l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et la Grande-Bretagne.

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

**ETUDE SUR L'ÉVOLUTION
DE LA CONCENTRATION DANS
L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
EN FRANCE**

par Katherine Blunden,

Société d'études économiques et financières
DAFSA ANALYSE, Paris

Novembre 1975

*Ce rapport a été effectué dans le cadre du programme de recherche
de la Direction Générale de la Concurrence de la Commission des
Communautés Européennes de BRUXELLES.*

P R E F A C E

Le présent volume fait partie d'une série d'études sectorielles sur l'évolution de la concentration dans les différents pays membres de la Communauté européenne.

Les rapports ont été établis par les différents Instituts et experts nationaux, chargés par la Commission de réaliser le programme d'études sectorielles en question.

Compte tenu de l'intérêt spécifique et général de ces rapports et des engagements pris par la Commission à l'égard du Parlement européen, ils sont publiés intégralement dans leur version originale.

A ce sujet, la Commission s'abstient de tout commentaire, en se bornant à préciser que la responsabilité des données et des opinions figurant dans chaque rapport incombe exclusivement à l'Institut ou expert qui en est l'Auteur.

Au fur et à mesure que d'autres rapports en exécution du programme sectoriel encore en cours seront livrés à la Commission, ils seront également publiés.

La Commission publiera également une série de documents et de tableaux de synthèse, afin de donner quelques indications permettant des comparaisons internationales sur l'évolution de la concentration dans les différents pays membres de la Communauté.

T A B L E D E S M A T I E R E S

0. DONNEES ESSENTIELLES	7
1. FACTEUR DE CONCENTRATION	11
1.1. L'exploitation	12
1.1.1. Recherche	12
1.1.1.1. Rôle de la recherche	12
1.1.1.2. Seuils de rentabilité des budgets de recherche	13
1.1.1.3. Dépenses de l'industrie pharmaceutique	15
1.1.2. Fabrication	17
1.1.2.1. Intensité capitalistique	17
1.1.2.2. Recours au financement extérieur	18
1.1.3. Echanges internationaux	19
1.1.3.1. Commerce de produits finis	20
1.1.3.2. Implantation des laboratoires	23
1.1.3.3. Commerce de principes actifs	24
1.1.3.4. Balance des licences et brevets	24
1.1.3.5. Nécessité d'une implantation internationale	25
1.2. Les débouchés	26
1.2.1. Circuits de distribution	26
1.2.1.1. Officines	26
1.2.1.2. Répartiteurs	26
1.2.2. Relations producteur - consommateur	27
1.2.3. Rôle de la Sécurité Sociale	28
1.2.4. Information médicale	31
2. STRUCTURE DE L'OFFRE	35
2.1. Entreprises	35
2.1.1. Nombre d'entreprises	36
2.1.2. Répartition des entreprises par tranche de CA	37
2.1.3. Répartition des entreprises par tranche d'effectif	39
2.1.4. Concentration des entreprises	40

2.1.4.1. Répartition des entreprises par tranche de CA	40
2.1.4.2. L'étude de la concentration sur un échantillon de 50 entreprises pour le CA, l'effectif, la masse salariale, les investissements bruts	42
2.1.4.2.1. Bases de calcul des indices Linda	42
2.1.4.2.2. Coefficients de concentration	44
2.1.4.2.3. Indice d'équilibre oligopolistique Linda	45
2.1.4.2.4. Récapitulatif de l'évolution des indices Linda	58
2.1.4.3. Indices Linda 1970-1973 pour les variables ci-dessus et pour le bénéfice net d'exploitation, le cash flow, les capitaux propres	59
2.1.5. Concentration des groupes	72
2.1.6. Parts de marché des 10 premiers laboratoires en 1974	73
2.1.7. Parts de marché des 6 premiers groupes connus	74
2.2. Produits	75
2.2.1. Nombre de médicaments	75
2.2.2. Parts des produits dans le CA des laboratoires	76
2.2.3. Parts de marché global des produits	77
2.2.4. Parts de marché des premières catégories thérapeutiques	78
2.2.5. Parts des produits sur le marché des quelques sous-catégories thérapeutiques en 1972	79
3. LIAISONS FINANCIERES	81
3.1. Présentation de six principaux groupes français	82
3.1.1. Hoechst	83
3.1.2. Rhône Poulenc	86
3.1.3. C.M. Industries	89
3.1.4. Elf Aquitaine	92
3.1.5. L'Oréal	95
3.1.6. Pechiney-Ugine-Kuhlmann	98
3.2. Groupes détenant un laboratoire français	101
ANNEXE : TABLEAUX DE CONCENTRATION	107

0. DONNEES ESSENTIELLES

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE FRANCAISE							
MF	1969	1970	1971	1972	1973	1974(e)	
CA HT total	7.277	8.052	9.311	10.454	12.208		
CA HT spécialités à usage humain	6.380	7.015	8.239	8.910	10.200	11.500	
CA HT à l'exportation de spécialités à usage humain (1)	814	910	1.038	1.156	1.454	1.683	
Investissements	246	302	267	296	302		
Dépenses de recherche et de développement	394	451	557	-	-	-	
Effectif	52.620 (2)	55.685 (2)	53.865	54.970	55.424		

SOURCE : S.N.I.P.

(1) Position douanière 30 - 03

(2) Comprennent les effectifs de fabrication de ligatures et articles de chirurgie stérilisés.

	1969	1970	1971	1972	1973	SOURCE
<u>Répartition des charges d'exploitation en % du produit :</u>						
matières premières	45,0	43,9	44,0	41,6		
charges extérieures	26,8	29,0	28,1	30,7		
= valeur ajoutée	= 28,1	= 27,1	= 28,1	= 27,9		
frais de personnel	19,4	19,6	20,4	20,9		
amortissements	1,8	1,8	1,7	1,7		
= Résultat brut d'exploitation après amortissements	= 7,0	= 5,7	= 5,8	= 5,1		MIR
<u>Endettement</u>						
<u>Dettes à long et moyen terme</u>			23,4	23,2	21,4	
Capitaux permanents						
<u>Dettes à court terme</u>			39,5	38,4	41,4	Bq. de Fce
<u>Total Bilan</u>						

1. FACTEURS DE CONCENTRATION

Préalablement à toute analyse des éventuels facteurs de concentration dans un secteur industriel, il convient de procéder à l'étude de ses conditions d'exploitation et de ses débouchés. Les économies d'échelle et les besoins de financement, la dispersion des distributeurs et des acheteurs sont en effet source potentielle de concentration.

Alors que les conditions de fabrication et d'investissement sont celles de toute industrie à la fois légère et rentable, l'étude des conditions d'exploitation propres à l'industrie pharmaceutique en France fait apparaître d'autres aspects plus caractéristiques.

Il s'agit de la recherche et des échanges internationaux qui en raison pour l'un de la nature du produit, et pour l'autre de la réglementation, sont non seulement caractéristiques de l'industrie pharmaceutique mais influencent notablement la dépendance de laboratoires vis-à-vis d'entreprises dotées de moyens plus importants ou implantées à l'étranger.

Quant aux débouchés de l'industrie pharmaceutique, ceux-ci sont très spécifiques. La complexité des relations producteur-consommateur fait intervenir entre autre le monopole potentiel que constitue la Sécurité Sociale en France. C'est également dans ce domaine que se situe l'action de l'information médicale, moyen privilégié de la concurrence pharmaceutique.

Il semblerait donc que la concentration de type classique (liée aux économies d'échelle dans le processus de fabrication, à l'élimination d'un concurrent susceptible d'agir sur les prix, à l'absorption d'un concurrent déficitaire ou en faillite...) n'est pas applicable à l'ensemble de l'industrie pharmaceutique. En revanche, la concentration associée à un phénomène d'expansion de l'entreprise apparaîtrait plus fréquemment, liée à la croissance d'un budget de recherche, l'élargissement d'un marché géographique, la diversification de produits.

1.1. L'EXPLOITATION

1.1.1. Recherche

1.1.1.1. Rôle de la recherche

La recherche apparaît indispensable d'une part à l'expansion d'une entreprise pharmaceutique et d'autre part à son indépendance.

En effet, en raison de l'obsolescence relativement rapide des spécialités pharmaceutiques, sur le plan scientifique, mais bien plus sur le plan commercial, un flux de produits nouveaux constitue le fondement réel d'un chiffre d'affaires en progression et d'une marge positive.

Le recours à une recherche extérieure à l'entreprise est fréquente, par l'intermédiaire d'accords de licences. Celles-ci sont souvent pour le propriétaire de la licence un moyen d'implantation sur un marché étranger, bien que certains groupes préfèrent un échange de licences à une concession simple. Indispensables au licencié, des accords peuvent cependant mettre en jeu son indépendance.

La "Commission Boutet" (1) a en effet observé que beaucoup d'entreprises absorbées dans un groupe avaient été largement tributaires de licences consenties par leur futur acquéreur, notamment par des sociétés étrangères.

(1) Commission chargée de l'étude des problèmes de l'industrie pharmaceutique créée par arrêté interministériel le 9 Septembre 1970 et présidée par J. Boutet.

Une caractéristique importante de la recherche pharmaceutique est le délai de rentabilisation. Le temps mis pour passer d'une molécule à un produit fini et testé serait de l'ordre de six à sept ans et le nombre de molécules à synthétiser préalablement est de l'ordre de 5.000.

Une entreprise pharmaceutique doit donc financer pendant un laps de temps assez long, à partir de ses bénéfices présents la source escomptée de ses bénéfices futurs.

La connaissance du budget recherche minimum, et du chiffre d'affaires qui peut le financer, est donc d'un grand intérêt notamment pour déterminer quels sont les laboratoires français qui ont les moyens d'effectuer une recherche, et par conséquent de rester indépendants, ou tout au moins de négocier, en termes plus favorables leur intégration à un groupe.

1.1.1.2. Seuils de rentabilité des budgets de recherche

Une étude du N.E.D.C. avait établi qu'un programme de recherche devait comporter au minimum 3 projets et de préférence 8 à 10, programme qui devait être soutenu à long terme en raison du délai de maturation de ce type d'investissement. Le N.E.D.C. avait chiffré à l'époque (1970) et pour le Royaume-Uni, ce budget minimum à 0,5 M £ par an dans le premier cas et à 4 M £ dans le deuxième.

En France, la "Commission Boutet" a jugé impossible de déterminer une taille optimale des centres de recherches. Elle a cependant estimé un seuil, en-deçà duquel les travaux de recherche risquaient de ne plus être rentables : le prix de revient annuel d'un chercheur (en comprenant les frais annexes et son équipe minimum) aurait été de plus de 250.000 F. (1970-1971). Or la Commission estimait qu'un centre de recherche devait comprendre au minimum 50 à 100 personnes dont 15 à 20 chercheurs. Dans ce cas, à l'époque, le budget minimum d'un centre de recherche ressortait à 5 MF, soit probablement aux environs de 8 MF aujourd'hui.

En faisant l'hypothèse, nettement surestimée, qu'un laboratoire consacre 10 % de son chiffre d'affaires à la recherche, on obtient un chiffre d'affaires de 80 MF qui constituerait donc un minimum pour le laboratoire qui entend faire de la recherche.

Or parmi les laboratoires implantés en France, moins d'une cinquantaine rempliraient cette condition.

Bien entendu, il faut tenir compte du chiffre d'affaires réalisé par le groupe auquel appartient le laboratoire, ses possibilités de recherche coordonnée, ou les groupements de recherche auxquels il peut appartenir. En contrepartie, le seuil que nous avons cité est un minimum.

Le seuil maximum pour un centre de recherche (mais un laboratoire peut en établir plusieurs) serait selon la Commission de 800 personnes dont 160 chercheurs (mille et 500 chercheurs aux Etats-Unis), soit un budget d'environ 60 MF à l'heure actuelle, donc un chiffre d'affaires de 600 MF.

En France, seuls quelques groupes atteignent ce niveau de chiffre d'affaires à l'aide souvent de ventes non pharmaceutiques.

En raison de la multiplication du nombre d'essais animaux et cliniques nécessaires, ainsi qu'en raison de la diminution de la recherche appliquée, ce seuil ne peut que s'accroître rapidement.

Doit-on en tirer la conclusion de la disparition à terme, ou de la "mise en orbite" dans un groupe, de nombreux petits et moyens laboratoires ?

Ce phénomène est certainement déjà en cours (cf. § Structure de l'offre), mais on peut penser qu'un certain conservatisme de la prescription pourra contribuer à prolonger leur existence et leur rentabilité.

C'est dans ce contexte également que les concessions de licence peuvent paraître avantageuses aux laboratoires de taille moyenne. Bien que, nous l'avons vu, il s'agit parfois de la première étape d'une absorption future.

1.1.1.3. Dépenses de recherche de l'industrie pharmaceutique française

Secteur

Les dépenses de recherche et développement de l'ensemble de l'industrie pharmaceutique sont les suivantes :

BUDGET RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE		
Année	Dépenses totales, en MF (1)	% du CA
1969	394,4	7 %
1970	451,4	8 %
1971	557,0	10 %

Source : S.N.I.P.

La répartition du budget 1971 est la suivante, selon le S.N.I.P. :

- Recherche fondamentale : 7 %
- Recherche appliquée : 61 %
- Développement : 32 %

(1) Dont 15 % environ de dépenses extérieures

Entreprises

Les dépenses de recherche et développement d'entreprises pharmaceutiques françaises publiant un rapport annuel, sont les suivantes :

DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT - 1974		
	MF	% du CA consolidé
- ROUSSEL UCLAF	183	7 %
- C.M. INDUSTRIE	60	7 %
- LABAZ	32	7 %
- DELALANDE	29	9 %
- SYNTHELABO	25	10 %
- R. BELLON	25 environ	9 %
- I. MERIEUX	24 environ	8 %
- RETI	18	10 %
- PARCOR	16	5 %
- SARBACH	8	7 %

Il n'est pas possible de distinguer la recherche appliquée, fondamentale et le développement. La proportion du chiffre d'affaires consolidé est donné à titre indicatif dans la mesure où ni celui-ci ni le budget recherche ne concernent nécessairement que la pharmacie.

1.1.2. Fabrication

1.1.2.1. Intensité capitalistique

On peut tenter d'appréhender l'intensité capitalistique par le biais des rapports suivants :

MOYENNE DES RATIOS DES ENTREPRISES A L'ECHANTILLON BANQUE DE FRANCE				
	1970	1971	1972	1973
$\frac{\text{Immobilisations brutes}}{\text{Valeur Ajoutée}}$:	0,69	0,61	0,58	0,54
$\frac{\text{Immobilisations brutes}}{\text{Chiffre d'affaires}}$:	0,24	0,21	0,21	0,19

Banque de France : Centrale des Bilans

Dans l'appréciation de ces ratios, il convient de tenir compte d'une part de la variation des échantillons de la Banque de France, d'autre part des difficultés monétaires inhérentes au rapprochement de postes de bilan des postes du compte d'exploitation.

On peut donc considérer que l'industrie pharmaceutique, dont les investissements représentent entre 2 % et 4 % de son chiffre d'affaires, est une industrie légère (le niveau national du premier ratio, étant de l'ordre de 2).

Seule la fabrication de quelques spécialités, en particulier celles qui sont issues d'un processus de fermentation exige un équipement plus lourd.

La relative faiblesse de l'intensité capitalistique de la production pharmaceutique va de pair avec une automatisation poussée ; les frais de personnel globaux représentent 1/5 ème du produit, mais une large part est consacrée aux services administratifs et commerciaux : 38 % de l'effectif total selon le S.N.I.P. est composé d'ouvriers. Parmi eux, une bonne part est employée au stade du conditionnement. Les frais de personnel relatifs à la fabrication sont donc proportionnellement peu importants.

Par ailleurs, les laboratoires peuvent réduire leur frais de fabrication par le biais de la sous-traitance soit à une société spécialisée (le chiffre d'affaires de Février - Decoisy-Champion était de 83 MF en 1973), soit à une société centralisant cette activité pour un groupe (Usiphar pour Roussel Uclaf, Prophac pour C.M. Industries).

Un autre moyen d'éviter un processus de fabrication considéré comme trop coûteux ou trop complexe passe par l'intermédiaire de l'achat de principes actifs, fréquemment par importation. Ce type d'achats qui laisse au laboratoire le soin de la formulation et de la galénique, peut se faire dans le cadre des relations internes à un groupe ou d'accords de licences.

1.1.2.2. Recours au financement externe

La rentabilité, la faible intensité capitalistique, et fréquemment la structure familiale du capital, contribuent à un autofinancement important des laboratoires pharmaceutiques. Pour 50 % des entreprises de l'échantillon de la Centrale des Bilans de la Banque de France, la valeur du ratio Capitaux propres / Capitaux permanents est supérieure à 88 %.

Les dettes à long et moyen terme sont donc relativement faibles : pour 90 % des entreprises du même échantillon, la valeur du ratio Dettes à plus d'un an / Total du bilan est inférieure ou égale à 23,5 % et pour 50 % à 4,4 %. Récemment, deux laboratoires (Delalande et RETI) ont fait appel aux capitaux extérieurs par l'intermédiaire d'une introduction sur le marché boursier. D'autres ont eu recours au lancement d'obligations (l'exemple le plus récent est celui de Roussel-Uclaf).

Le financement à court terme, dont la médiane est égale à 57 % du total du bilan, ressort davantage du crédit fournisseur que du crédit bancaire : pour 10 % des entreprises, le crédit fournisseur d'exploitation est inférieur ou égal à 24,5 % des dettes à moins d'un an, pour 90 % à 75 %.

Le fournisseur de consommations intermédiaires (matières premières, licences, prestations de service) peut cependant être la société-mère ou la filiale spécialisée d'un groupe.

Une analyse globale du recours au financement externe ne permet pas d'apprécier cependant le financement jugé nécessaire à l'expansion d'une entreprise qu'un groupe de plus grande dimension peut éventuellement fournir.

1.1.3. Echanges internationaux

Les échanges internationaux pharmaceutiques peuvent être observés de plusieurs points de vue : produits finis, matières premières, brevets, et sont en liaison étroite avec l'implantation internationale des laboratoires.

1.1.3.1. Commerce de produits finis

La rubrique douanière 30 comprend plusieurs sous-rubriques :

PRODUITS PHARMACEUTIQUES - COMMERCE EXTERIEUR, EN MF (classif douanière 30) Ventilé par rubrique douanière						
	30 01	30 02	30 03	30 04	30 05	30 80 30 97 ^{ou}
	Produits opothérap.	sérums vaccins toxines micro-org.	Médicament pour la médecine humaine vétérin.	ouates gazes, bandes	Autres (catguts ligatures réactifs opacif. trousses	Colis postaux
<u>1970</u>						
- Import.	32	10	35	6	8	-
- Export.	11	46	910	27	19	29
<u>1971</u>						
- Import.	44	16	55	9	8	1
- Export.	14	57	1.038	34	19	21
<u>1972</u>						
- Import.	33	17	49	13	11	1
- Export.	14	50	1.153	17	25	24
<u>1973</u>						
- Import.	40	15	72	23	12	0,5
- Export.	26	81	1.454	35	29	26
<u>1974</u>						
- Import.	57	28	99	43	25	0,5
- Export.	33	99	1.682	57	41	29

La rubrique 30 03 (médicaments pour la médecine humaine et vétérinaire) est prépondérante dans le domaine des exportations (un peu moins de 90 %) et dans le domaine des importations (plus de la moitié). Dans ce dernier cas, la rubrique 30 01 (produits opothérapiques) représentent également une part importante; les pays exportateurs de ces produits comprennent les Pays-Bas et le Danemark, dont l'industrie de la viande est traditionnellement très développée.

Parmi les zones principales d'échanges commerciaux pharmaceutiques figurent la CEE et la Zone Franc (qui ne comprend plus les pays du Maghreb et la Guinée depuis 1973).

La ventilation selon ces zones est la suivante :

PRODUITS PHARMACEUTIQUES - COMMERCE EXTERIEUR, EN MF (classif douanière 30) Ventilé par zone		
	Importations	Exportations
<u>1970</u> dont : - CEE - Zone Franc	91 31 3	1.042 189 519
<u>1971</u> dont : - CEE - Zone Franc	127 45 4	1.183 234 567
<u>1972</u> dont : - CEE - Zone Franc	124 49 2	1.317 341 586
<u>1973</u> dont : - CEE (1) - Zone Franc (2)	162 (87) (2)	1.650 (434) (351)
<u>1974</u> dont : - CEE (1) - Zone Franc (2)	252 (135) (2)	1.939 (536) (389)

La CEE "élargie" représente la moitié des importations.

Par contre, les exportations sont destinées pour près de moitié à la Zone Franc (pays du Maghreb et Guinée compris).

(1) Elargie

(2) Ne comprend plus les pays du Maghreb et la Guinée.

Le commerce extérieur de produits pharmaceutiques finis ne représentent cependant pas une part essentielle de l'activité pharmaceutique française :

COMMERCE EXTERIEUR DE LA RUBRIQUE 30 03 RAPPORTE AU CA DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE		
Année	Importations % du CA	Exportations % du CA
1969	0,6	12,7
1970	0,5	13,0
1971	0,7	12,7
1972	0,6	12,9
1973	0,7	14,2

Source : S.N.I.P.

La faiblesse des importations et dans une moindre mesure des exportations s'explique en grande partie, tant en France que dans les principaux marchés étrangers, par une réglementation protectrice.

En France, en effet, les médicaments étrangers ne peuvent pénétrer qu'exceptionnellement et sur dérogation accordée par le Ministère, en raisons des contrôles nationaux de la mise sur le marché et de la production.

Dans la plupart des pays industrialisés, la tendance à la protection tant de la santé publique que de l'industrie et des emplois nationaux s'accroît, et le marché Communautaire pharmaceutique reste pour l'instant à l'état de projet.

Il est donc logique que les exportations françaises, destinées en bonne partie à des pays en voie de développement, soient, bien que peu importantes relativement au chiffre d'affaires, supérieures aux importations.

1.1.3.2. Implantation des laboratoires

Cette réglementation ne signifie pas bien entendu que la pénétration étrangère en France, ou la pénétration française à l'étranger, soit sans importance.

L'existence de cette réglementation explique au contraire l'implantation de nombreux laboratoires étrangers en France, puisque celle-ci devient une condition nécessaire à l'établissement sur le marché français.

Selon la "Commission Boutet", en 1969, une cinquantaine des 120 premiers laboratoires en France étaient contrôlés directement ou indirectement par des intérêts étrangers majoritaires, se répartissant entre 50 % pour les sociétés américaines, 25 % suisses, 10 % allemandes.

Depuis 1969, d'autres laboratoires, et non des moindres, sont passés sous contrôle étranger (cf. § Liaisons Financières).

Au total, un article récent dans le journal "Le Monde", estimait qu'après la prise de contrôle de Roussel Uclaf, 60 % environ du marché pharmaceutique français était sous domination étrangère.

Inversement, le marché étranger des laboratoires français est nettement sous-estimé par le chiffre des exportations, destinées surtout aux marchés les moins développés donc les moins protégés (encore que la tendance à la protection se renforce là aussi). Selon le S.N.I.P. (cité par "Les Echos") l'activité des filiales françaises à l'étranger correspondait en 1968 à un chiffre d'affaires de 1.916 MF, soit 41 % de son chiffre d'affaires total.

Tous les laboratoires un peu importants en France ont une ou plusieurs filiales étrangères.

1.1.3.3. Commerce de principes actifs

Plus important que l'échange de produits finis, est pour l'industrie pharmaceutique, l'échange international de principes actifs. Cet échange se fait, soit dans le cadre de relations inter-groupes soit sur le marché international des produits thérapeutiques en vrac.

D'après le S.N.I.P., le solde net importateur concernant les substances actives était de 672 MF en 1972.

La facturation entre filiale et société-mère étrangère est sujette à des difficultés d'appréciation, dans la mesure où pour des raisons fiscales ou pour la détermination du prix d'une spécialité par un organisme d'assurance-maladie (cf. § Sécurité Sociale), la ventilation du prix de cession interne, facturé par la société-mère ou une filiale spécialisée, entre amortissement des frais de recherche, conditions de fabrication..., est impossible à déterminer de l'extérieur (la Commission des Monopoles Britanniques avait fait référence au prix de vente des principes actifs en Italie, lors du calcul du prix de revient du Librium et du Valium par la filiale britannique de Hoffmann La Roche).

On peut penser que dans cette mesure, le déficit directement lié au coût réel des substances actives est peut-être surestimé.

1.1.3.4. Balance des brevets et licences

Les redevances provenant des concessions de licence et de brevets forment un autre poste déficitaire pour l'industrie pharmaceutique française ; celui-ci est d'ailleurs susceptible de surestimation pour la même raison que les principes actifs, certaines sociétés-mères préférant une redevance à un dividende.

Selon le S.N.I.P., le solde net des redevances s'établissait à - 58 MF pour l'industrie pharmaceutique française en 1972.

Les sociétés indiquant la balance de leurs redevances sont rares. Cependant, Roussel Uclaf indiquait à une réunion d'analystes financiers en 1973 que sa balance de brevets et licences en 1972 était de + 12 MF avec ses filiales et de - 13,7 MF avec les tiers. Les redevances reçues par C.M. Industries au titre de la vente du Tranxène aux Etats-Unis par son licencié Abbott ressortaient à 7,03 M \$ en 1973.

Il est possible, cependant, que la préférence témoignée par des groupes pharmaceutiques importants vis-à-vis de l'échange de licences plutôt que de la concession, limite les déséquilibres et les prises de contrôle de petits laboratoires licenciés, observées par la Commission Boutet.

1.1.3.5. Nécessité d'une implantation internationale

Une entreprise ne désirant pas encourir des frais de recherche hors de proportion avec son chiffre d'affaires, ni recourir à des concessions de licence ne peut connaître une expansion réelle qu'en élargissant le marché de ses produits actuels. Celui-ci est limité, sur un plan national, par le nombre d'applications d'un produit, l'existence de produits concurrents, et la fréquence des indications thérapeutiques.

Il est donc logique que le chemin de l'expansion dans ces conditions passe par l'implantation sur des marchés étrangers.

Cette implantation peut se faire sous des formes diverses : concessions de licences, emploi de représentants exclusifs ou non, création de filiales ou acquisition de filiales locales bénéficiant de marques établies et d'un réseau commercial organisé. La Commission Boutet avait en 1969 noté que la catégorie d'entreprises privilégiées dans ce dernier cas correspondait aux laboratoires à caractère familial et au chiffre d'affaires compris entre 30 MF et 50 MF.

1.2. LES DEBOUCHES

1.2.1. Circuits de distribution

1.2.1.1. Officines

La commercialisation des produits pharmaceutiques est assurée, au stade du détail, par des pharmacies bénéficiant d'un monopole de vente sur un territoire donné. Ces entreprises étaient au nombre de 17.526 au 1.1.1974 sans compter 74 pharmacies minières et 57 pharmacies mutualistes. Contrairement à l'exemple de Boots au Royaume-Uni, il ne semble pas réaliste d'envisager une diversification en amont des officines dans leur situation actuelle. Historiquement, certaines officines françaises, préparant leurs spécialités elles-mêmes, sont à l'origine de laboratoires industriels (contrairement à l'origine chimique de beaucoup d'entreprises pharmaceutiques allemandes). Cependant, les préparations magistrales représentent moins de 1 % du marché pharmaceutique, et pour des raisons essentiellement réglementaires, les pharmacies restent dans l'ensemble des petites entreprises à caractère familial.

Les pharmacies d'hôpital distribuent les médicaments, mais ne les vendent pas. Ils jouent en fait davantage un rôle d'acheteur que de revendeur.

1.2.1.2. Les répartiteurs

Entre les officines et les industriels existent plusieurs intermédiaires. Les principaux sont les grossistes répartiteurs.

Ce sont eux qui détiennent et gèrent les stocks régionaux importants et réglementés et sont dans l'obligation de livrer rapidement. Dans cette branche l'accroissement de la productivité a été important grâce à l'informatisation. La pratique des ristournes ("barèmes d'écart"), le taux de marque relativement bon (10,7 %) aurait conduit la profession à des difficultés financières.

Déjà concentrée, 3 sociétés et un GIE représentaient 70 % du chiffre d'affaires, la liquidation du Comptoir National de la Pharmacie Française en Mars 1973 a entraîné la perte de 2 établissements du C.N.P.F. sur 3 en région parisienne et le report de la clientèle sur l'Office Commercial Pharmaceutique et l'Ile-de-France Pharmaceutique.

En 1974, un répartiteur à Nice et un à Lyon avaient également disparu du marché. Cette profession n'a donc pas actuellement la capacité financière de se diversifier vers l'amont. Par contre, l'industrie pharmaceutique en passant par des mandataires directs, les dépositaires, font directement concurrence aux répartiteurs. Les dépositaires qui travaillent pour un ou plusieurs laboratoires, ou les comptoirs de vente d'un groupe, vendent souvent simultanément aux répartiteurs et aux officines et ne sont pas assujettis à la réglementation concernant la gestion de stocks complets et volumineux, ni à l'obligation de desservir même des officines mal situées. Cependant, dans le sens industrie-répartiteur, il semble peu probable qu'un laboratoire tente de rentrer dans une profession réglementée et à marge relativement faible.

1.2.2. Complexité des relations producteur-consommateur

Contrairement à de nombreuses industries, le choix du produit et dans beaucoup de cas, le coût du produit, n'est pas du ressort du consommateur.

Il faut ici distinguer des autres, les produits dits "Grand Public" dont l'achat sans prescription médicale est autorisé et dont la publicité destinée à une audience non spécialisée est également autorisée. Ils ne constituent qu'une part relativement faible du marché pharmaceutique : 6 % d'après la Commission Boutet.

Les autres produits font l'objet d'une publicité spécialisée uniquement et par conséquent, même s'ils ne sont pas obligatoirement prescrits par ordonnance, le malade ne peut en prendre connaissance, plus ou moins directement que par le médecin.

Le choix du médicament par le médecin est indépendant du coût dans la mesure où celui-ci est supporté, soit directement par le malade, soit par la collectivité par l'intermédiaire d'un organisme d'assurance-maladie (50,7 % de la consommation pharmaceutique des ménages leur a été remboursée en 1973).

En conséquence, l'industrie pharmaceutique doit adapter le médicament au malade par la voie de la recherche, adapter la commercialisation aux médecins qui détiennent le pouvoir du choix et adapter le prix aux exigences de la Sécurité Sociale.

Il faudra de plus en plus d'ailleurs une adaptation aux exigences du consommateur lui-même exprimées par voie de compagnies d'organismes de consommateurs contre la sur-médication, ou un médicament particulier (le chloramphénicol a fait récemment l'objet de vives attaques - "Que Choisir" n° 84) ou par la voie de l'information systématique du public par le biais de livres tels que celui du Dr Pradal (plus de 300.000 exemplaires vendus) qui a établi le droit à l'information face à l'opposition des laboratoires qui arguaient de l'interdiction de publicité au grand public.

1.2.3. Le rôle de la Sécurité Sociale : Admission au remboursement et détermination du prix

Son impact sur le marché des médicaments peut être apprécié par le fait que les produits remboursables représentent 90 % des médicaments en vente ; la moitié de la valeur des achats est effectivement remboursée par la Sécurité Sociale, soit plus de 60 % du nombre des achats concernés.

L'admission à la liste des médicaments remboursables s'exerce en fait en deux étapes par deux sections différentes, technique et économique, de la commission compétente. Celle-ci doit apprécier si le produit "présente une efficacité, apporte une amélioration thérapeutique ou une économie dans le coût du traitement".

La section technique doit apprécier les qualités thérapeutiques du médicaments mais rencontre de grandes difficultés en raison de l'absence fréquente d'expertises comparatives et de la spécialisation du fait des nombres.

En conséquence, selon l'étude présentée par "Notes et Etudes Doc. du 9 Juin 1975", la Commission témoigne d'une grande bienveillance dans ses appréciations, demande rarement des expertises complémentaires comparatives et fait bénéficier le laboratoire d'un doute éventuel.

Il est évident dans ces conditions que la concurrence sur le plan thérapeutique ne s'effectue pas au stade de l'admission à la liste des médicaments remboursables.

La section économique vérifie les différents éléments du prix : coût du principe actif, coût de fabrication et de contrôle, pourcentage des frais généraux, redevances, frais de recherche, marge bénéficiaire.

Or, la Commission ne semble pas disposer d'informations lui permettant une évaluation réelle de ce coût. L'appréciation du coût du principe actif, fondement de la détermination du prix, est effectué, sur la base d'un calcul détaillé présenté par le fabricant. Cependant, l'évaluation d'un coût réel à partir d'éléments tout de même résumés est toujours difficile. D'autre part, la Commission n'est pas en mesure, dans le cas de principes actifs importés, d'évaluer le coût de fabrication réel dans le pays exportateur mais dispose seulement du coût d'achat par la société en France. Par ailleurs, le coût est parfois accru par un circuit relativement complexe du principe actif, qui peut passer par plusieurs intermédiaires de nationalités différentes appartenant parfois à un même groupe (cf. N.E.D. du 9.06.1975 et Le Monde du 16.04 1975).

Le coût de fabrication et de contrôle serait évalué par la Commission, sans difficulté majeure, en fixant certains critères selon la forme galénique.

Le poste des redevances donne lieu selon l'étude N.E.D. au plus grand nombre d'abus, dans la mesure où les contrats entre filiales d'un même groupe ayant par ailleurs des cessions internes à des prix comprenant largement les frais de recherche sont nombreux.

Les frais de recherche ne seraient que rarement discutés par la Commission. en raison des difficultés inhérentes à une définition stricte du poste.

Les frais généraux et la marge bénéficiaire sont calculés en pourcentage du prix de revient industriel. La rémunération des fonds propres (5 % maximum) leur est proportionnelle.

Ce type de calcul ne permet donc pas une approche exacte des coûts réels et encourage la maximisation du coût du principe actif soit par abandon des substances trop bon marché, soit par importation à un coût non vérifiable.

Par ailleurs, parmi les objectifs de la Commission, la comparaison des coûts de traitement est d'autant plus difficile que de nombreuses spécialités ont des actions thérapeutiques communes et une composition très différente . De même, l'indication thérapeutique peut varier avec les différentes associations de principes actifs. L'étude déjà citée de N.E.D. signale également que les posologies figurant au dossier Sécurité Sociale sont parfois réduites par rapport à celles mentionnées dans le dossier du visa, diminuant ainsi le coût global du traitement.

On aurait pu penser que l'existence d'une entité représentant la majorité des consommateurs de médicaments jouerait le rôle d'un monopsonne et par là susciterait un regroupement de l'offre, renforçant la position des producteurs face à un acheteur unique.

Tel n'est pas le cas en France pour la Sécurité Sociale (contrairement par exemple au N.M.D. Norvégien qui détient le monopole national de l'importation et de la répartition pharmaceutique).

La Sécurité Sociale ne limite pas considérablement en effet, le nombre de médicaments sur le marché en fonction de critères thérapeutiques ou financiers. Elle n'intensifie donc pas la concurrence sur ces plans. Elle ne joue pas non plus le rôle d'une centrale d'achats, puisque même vis-à-vis des sociétés étrangères, les achats ne sont pas centralisés, bien qu'en définitive payés par une caisse centrale.

Il n'est donc pas illogique de penser que loin de jouer un rôle monopsonique en intensifiant la concurrence et en incitant à la concentration, la Sécurité Sociale, de par son existence, déplace le lieu de la concurrence, en dissociant le consommateur du payeur, du domaine des prix à celui du choix médical.

1.2.4. L'information médicale : moyen privilégié de la concurrence pharmaceutique

D'après une enquête du Credoc (Consommation n° 4 - 1974) 76 % des produits pharmaceutiques acquis par les français sont des produits prescrits et le pourcentage serait majoré si l'on connaissait la part des produits acquis sans ordonnance, mais ayant été antérieurement prescrits, à l'acheteur ou à ses proches.

On peut en déduire l'importance que cette quasi-généralisation de la prescription peut avoir, en l'absence, comme nous l'avons vu, d'une concurrence réelle par les prix.

On pourrait penser que l'importance du choix du médecin entraîne une concurrence sur le plan de la qualité et d'efficacité. Cependant, l'expérience individuelle du médecin est limitée par la variation de l'effet d'un médicament suivant la dose, la spécificité physiologique du malade et son attente psychologique. Dans ce dernier domaine d'ailleurs, des études récentes ont tendu à démontrer qu'une ordonnance abondante, coûteuse et novatrice pouvait être source de satisfaction pour le médecin comme pour le malade.

De plus, la force de persuasion de la publicité, lien commun en ce qui concerne les produits de consommation courante, s'exerce également sur les médecins. Celui-ci, en effet, n'est pas en mesure de retenir les noms et caractéristiques de quelques 8.000 spécialités. La concurrence par la qualité se transforme donc en concurrence pour retenir l'attention du médecin.

En effet, s'il est difficile pour un médecin de comparer individuellement les différents traitements et dans la mesure où ce rôle n'est pas rempli par la Sécurité Sociale, et ne peut l'être par des laboratoires ayant pour priorité de la vente de leurs propres produits, il s'en suit que la commercialisation auprès du médecin joue un rôle prépondérant dans la concurrence entre laboratoires.

C'est ce qui explique l'importance des moyens mis en oeuvre : 17 % des prix fabricant hors taxe d'après la Commission Ocelli (1), soit 8,2 % du prix payé par le malade. Certes comme l'a noté cette Commission, le budget publicitaire pharmaceutique était inférieur à celui de la parfumerie ou des spiritueux, mais la cible n'est pas la même : moins de 100.000 médecins (2) contre l'ensemble des consommateurs.

(1) Commission chargée de l'étude des problèmes posés par la publicité des spécialités pharmaceutiques créée par arrêté ministériel le 7.09. 1972 et présidée par R. Ocelli.

(2) 70.711 dont 50.581 exerçant en clientèle privée.

Les moyens utilisés comprennent la visite médicale (50 % des dépenses publicitaires), la documentation écrite remise ou envoyée (20 %), la distribution gratuite d'échantillons (12,5 %), la presse médicale (12,5 %) et différentes manifestations du type congrès, séminaires (3 %), (les cadeaux d'entreprise étant probablement inclus dans ce dernier poste).

L'âpreté de la concurrence dans ce domaine explique l'intensité des messages atteignant le harcèlement.

9.000 visiteurs médicaux en France qui sont reçus globalement environ 27 fois par mois par chaque généraliste.

Ces dépenses cependant, ne sont en principe pas d'un montant tel, ni à délai de rentabilisation tellement long, qu'elles soient susceptibles de provoquer un appel à un financement extérieur.

2. STRUCTURE DE L'OFFRE

Le nombre des entreprises françaises est élevé, mais il a notablement diminué en 25 ans.

La concentration est moyennement forte dans la mesure où 10 % des entreprises détiennent plus de 50 % du marché. Il semblerait cependant que lors de ces dernières années, le niveau de concentration, malgré la diminution du nombre d'entreprises, ait peu changé. L'existence de groupes ne semble pas remettre en cause le fait qu'aucune entreprise ne soit réellement prépondérante sur le marché.

Il existerait actuellement environ 9.000 présentations sur le marché pharmaceutique français.

500 produits réalisent les trois quarts des ventes. D'où une concentration relativement élevée du marché des médicaments. Cela est vrai, mais dans une moindre mesure, des catégories thérapeutiques qu'il est difficile de dénombrer de manière homogène.

On constate que pour les laboratoires, comme pour les catégories thérapeutiques, la part des ventes réalisées par les premiers médicaments est prépondérante.

2.1.1. Nombre d'entreprises

NOMBRE D'ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE			
Années	Entreprises industrielles	Pharmacies d'officine avec une annexe de fabrication	TOTAL
1950	970	990	1.960
1953	666	494	1.160
1958	592	365	957
1960	565	315	880
1961	543	291	834
1962	526	281	807
1963	514	267	781
1964	444	152	596
1965	400	131	531
1966	401	119	520
1967	398	112	510
1968	406	110	516
1969	392	104	496
1970	380	85	465
1971	372	75	447
1972	366	68	434
1973	357	66	423
1974	357	64	421

SOURCE : S.N.I.P.

Le nombre d'entreprises décroît tous les ans : de 1.960 en 1950, il est passé à 421 en 1974, soit une diminution de 79 % en 24 ans.

Parmi ces entreprises, les pharmacies d'officine disposant d'une unité de fabrication a décru de 94 %, les préparations magistrales représentent moins de 1 % du chiffre d'affaires pharmaceutique. De nombreux laboratoires français auraient pour origine des officines produisant des préparations magistrales. Mais ces laboratoires se sont orientés vers la fabrication en série.

2.1.2. Répartition des entreprises par tranche de chiffre d'affaires

Cette répartition perd, bien entendu, de son intérêt dans la mesure où il n'a pas été tenu compte de l'évolution des prix pharmaceutiques entre 1965 et 1973 pour déterminer des tranches comparables.

On notera cependant que si le nombre total d'entreprises a diminué de 30 % sur la période, le nombre d'entreprises figurant dans la tranche supérieure a été multiplié par 8,5 et leur part de marché global par 4.

REPARTITION DES ENTREPRISES SELON LE CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES (en millions de francs)					
	Supérieur à 90	Entre 30 et 90	Entre 10 et 30	Inférieur à 10	TOTAL(1)
<u>1965</u>					
- Nombre d'entreprises	4	26	62	389	481
- Part du marché, en %	13,5 %	36,0 %	30,0 %	20,5 %	100 %
<u>1966</u>					
- Nombre d'entreprises	7	26	71	370	474
- Part du marché, en %	21,6 %	31,5 %	30,4 %	16,5 %	100 %
<u>1967</u>					
- Nombre d'entreprises	7	38	64	317	426
- Part du marché, en %	21,0 %	40,0 %	23,5 %	15,5 %	100 %
<u>1968</u>					
- Nombre d'entreprises	10	45	62	243	360
- Part du marché, en %	26,0 %	40,6 %	20,1 %	13,30 %	100 %
<u>1969</u>					
- Nombre d'entreprises	13	53	66	162	294
- Part du marché, en %	35,0 %	40,9 %	13,6 %	10,5 %	100 %
<u>1970</u>					
- Nombre d'entreprises	16	57	56	225	354
- Part du marché, en %	30,3 %	41,7 %	17,3 %	10,7 %	100 %
<u>1971</u>					
- Nombre d'entreprises	19	61	60	208	348
- Part du marché, en %	37,1 %	39,4 %	13,1 %	10,4 %	100 %
<u>1972</u>					
- Nombre d'entreprises	25	56	68	191	340
- Part du marché, en %	44,3 %	35,3 %	13,8 %	6,6 %	100 %
<u>1973</u>					
- Nombre d'entreprises	34	57	67	180	338
- Part du marché, en %	52,5 %	30,3 %	11,9 %	5,3 %	100 %

SOURCE : S.N.I.P.

(1) Nombre d'entreprises enquêtées

2.1.3. Répartition des entreprises par tranche d'effectif

REPARTITION DU NOMBRE D'ENTREPRISES PAR IMPORTANCE DE L'EFFECTIF (1)						
	1968	1969	1970	1971	1972	1973
> à 1.000 personnes	9	7	7	9	8	9
500 à 1.000 personnes	22	23	23	23	26	28
200 à 500 personnes	43	50	57	55	56	56
100 à 200 personnes	49	49	46	47	46	48
50 à 100 personnes	50	56	55	54	43	42
< à 50 personnes	187	109	166	160	171	168
TOTAL (2)	360	294	354	348	350	351

Les tranches, pour ce critère, sont comparables à travers la période.

Alors que le nombre d'entreprises (officines non comprises) passe de 406 à 357 entre 1968 et 1973, le nombre d'entreprises enquêtées sur ce point varie peu et on peut constater une stabilité des entreprises employant plus de 1.000 personnes, une augmentation des entreprises employant de 500 à 1.000 personnes, correspondant à une diminution des entreprises employant un effectif inférieur à 100 personnes.

(1) Toutes activités réunies y compris les visiteurs médicaux et représentants exclusifs.

(2) Entreprises enquêtées

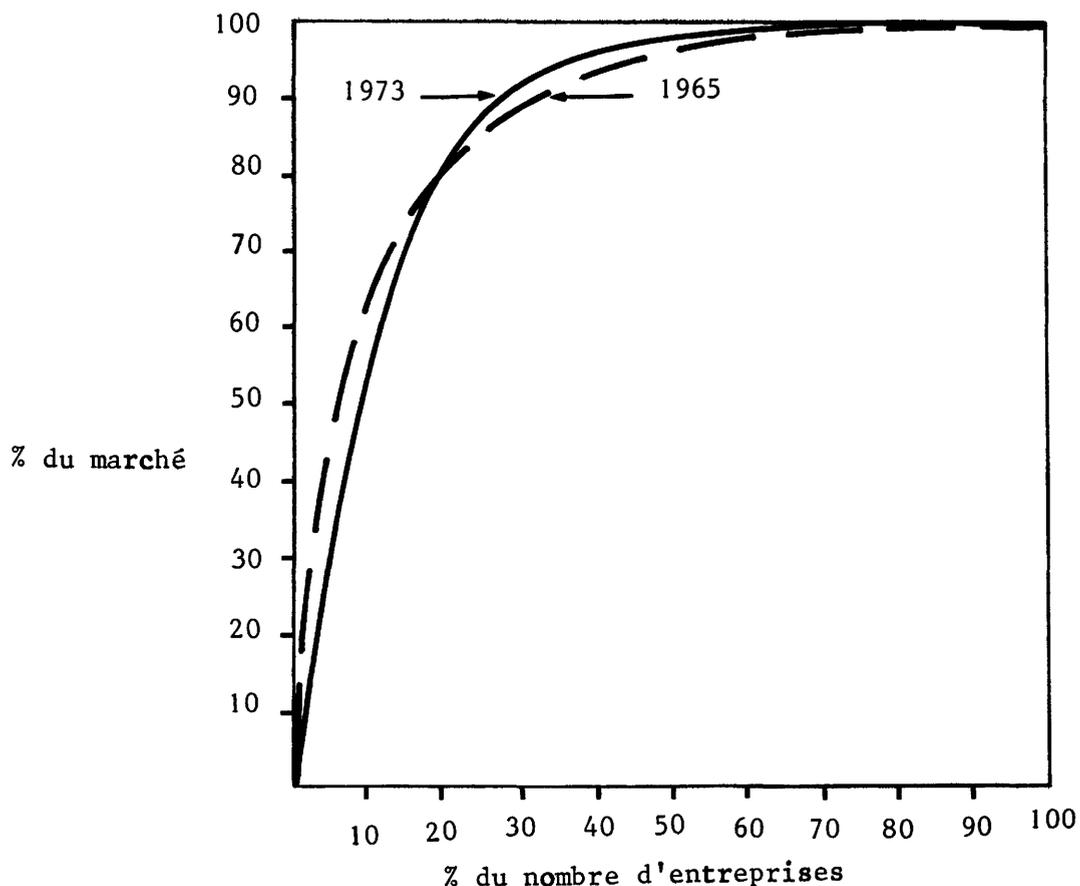
2.1.4. Concentration des entreprises

2.1.4.1. Répartition par tranche de chiffre d'affaires

REPARTITION CUMULEE DES ENTREPRISES SUIVANT LE CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES				
	Supérieur à 90	Supérieur à 30	Supérieur à 10	TOTAL (1)
<u>1965</u>				
- Nombre d'entreprises	4	30	92	481
- % du nombre total d'entreprises	0,8 %	6,0 %	19,0 %	100 %
- Part du marché, en %	13,5 %	49,5 %	79,5 %	100 %
<u>1966</u>				
- Nombre d'entreprises	7	33	104	474
- % du nombre total d'entreprises	1,5 %	7,0 %	22,0 %	100 %
- Part du marché, en %	21,6 %	53,1 %	83,5 %	100 %
<u>1967</u>				
- Nombre d'entreprises	7	45	109	426
- % du nombre total d'entreprises	1,5 %	11,0 %	26,0 %	100 %
- Part du marché, en %	21,0 %	61,0 %	84,5 %	100 %
<u>1968</u>				
- Nombre d'entreprises	10	55	117	360
- % du nombre total d'entreprises	3,0 %	15,0 %	33,0 %	100 %
- Part du marché, en %	26,0 %	66,6 %	86,7 %	100 %
<u>1969</u>				
- Nombre d'entreprises	13	66	132	294
- % du nombre total d'entreprises	4,0 %	22,0 %	45,0 %	100 %
- Part du marché, en %	30,3 %	72,0 %	89,3 %	100 %
<u>1970</u>				
- Nombre d'entreprises	16	73	129	354
- % du nombre total d'entreprises	5,0 %	21,0 %	36,0 %	100 %
- Part du marché, en %	35,0 %	75,9 %	89,5 %	100 %
<u>1971</u>				
- Nombre d'entreprises	19	80	140	348
- % du nombre total d'entreprises	5,0 %	23,0 %	40,0 %	100 %
- Part du marché, en %	37,1 %	76,5 %	89,6 %	100 %
<u>1972</u>				
- Nombre d'entreprises	25	81	149	340
- % du nombre total d'entreprises	7,0 %	24,0 %	44,0 %	100 %
- Part du marché, en %	44,3 %	79,6 %	93,4 %	100 %
<u>1973</u>				
- Nombre d'entreprises	34	91	158	338
- % du nombre total d'entreprises	10,0 %	27,0 %	47,0 %	100 %
- Part du marché, en %	52,5 %	82,9 %	94,7 %	100 %

(1) Nombre d'entreprises enquêtées

SOURCE : S.N.I.P.



On pourrait en conclure que la concentration a légèrement diminué, parallèlement à une diminution du nombre d'entreprises présentes sur le marché. En effet, la moitié du marché est détenu par une plus grande proportion d'entreprises en 1973 qu'en 1966 : 10 % contre 7 %. Cependant, les fluctuations dans le nombre d'entreprises enquêtées (particulièrement 1969) et la faiblesse de la variation du pourcentage sont telles que les résultats ne peuvent être très significatifs.

2.1.4.2. Etude de la concentration sur un échantillon de 50 entreprises pour le chiffre d'affaires, l'effectif, la masse salariale, les investissements

2.1.4.2.1. Bases de calcul des indices Linda

BASES DU CALCUL DES INDICES LINDA - ECHANTILLON DES 50 PREMIERES ENTREPRISES PHARMACEUTIQUES FRANCAISES POUR CHAQUE VARIABLE				
TOTAL DE L'ECHANTILLON EN % DU TOTAL DU SECTEUR				
Variable	1969	1970	1971	1972
Chiffre d'affaires	57,17	61,21	61,34	62,10
Effectif	56,48	58,48	58,78	58,80
Masse salariale	57,45	63,34	60,15	60,99
Investissements bruts	79,66	82,31	79,70	76,79

Calculé par la C.E.E.

Les cinquante premières entreprises représentent donc plus de la moitié du secteur du point de vue du chiffre d'affaires, des effectifs, des salaires, des investissements. Leur poids est relativement plus important dans le domaine des investissements.

EVOLUTION 1969 - 1972		
ECHANTILLON DES CINQUANTE PREMIERES ENTREPRISES PHARMACEUTIQUES POUR CHAQUE VARIABLE		
INDICE 100 = 1969		
Variable	Indice du secteur	Indice de l'échantillon
Chiffre d'affaires	131	143
Effectif	103	108
Masse salariale	139	147
Investissements bruts	123	118

Calculé par la C.E.E.

Rappelons qu'il s'agit des 50 premières entreprises par variable et par exercice. Leur évolution a été supérieure à celle du secteur dans son ensemble, à l'exception des investissements, dont la progression pour les premières entreprises s'est proportionnellement ralentie sur la période.

2.1.4.2.2. Coefficients de concentration

COEFFICIENTS DE CONCENTRATION					
Coef	Variable	1969	1970	1971	1972
Variation	Chiffre d'affaires	1,88979	1,82406	1,76053	1,70737
	Effectif	1,86602	1,73676	1,69336	1,63143
	Masse salariale	1,93976	1,92353	1,80340	1,75076
	Investissements	3,59534	3,60197	3,28741	2,66763
Gini	Chiffre d'affaires	0,48666	0,51062	0,50670	0,50839
	Effectif	0,47898	0,48126	0,47995	0,47454
	Salaires	0,48992	0,53276	0,49632	0,49908
	Investissements	0,73390	0,75295	0,72021	0,67640
Herfindahl-Hirschman	Chiffre d'affaires	9,38663	10,81799	10,62034	10,63892
	Effectif	9,20335	10,04080	10,01933	9,94986
	Salaires	9,77962	11,74990	11,01615	11,04664
	Investissements	28,59645	34,93555	30,58824	22,05508
Entropie	Chiffre d'affaires	-236,03773	-227,39274	-226,99890	-225,57245
	Effectif	-236,92064	-230,48292	-229,63628	-228,75590
	Salaires	-235,39308	-224,80172	-227,40932	-225,89386
	Investissements	-195,71874	-186,02892	-191,58736	-201,18085

Calculé par la C.E.E.

La concentration exprimée par l'intermédiaire de ces différents indices semble moyenne ou faible.

De manière générale, elle paraît plus forte au niveau des investissements.

Notons qu'elle est très légèrement plus forte au niveau de la masse salariale qu'à celui des effectifs.

2.1.4.2.3. Indice d'équilibre oligopolistique Linda

INDICES DE CONCENTRATION PAR TRANCHES DES PREMIERES ENTREPRISES PHARMACEUTIQUES FRANCAISES					
Variable = Chiffre d'affaires					
Tranche n=	Indice %	1969	1970	1971	1972
4	L	0,25	0,25	0,25	0,25
	Cr	12,34	13,19	13,01	12,72
8	L	0,17802	0,16899	0,16928	0,16577
	Cr	19,94	21,92	21,58	21,34
10	L	0,15734	0,15514	0,15781	0,15382
	Cr	22,98	25,14	24,65	24,46
12	L	0,13356	0,13350	0,13648	0,13290
	Cr	26,02	28,36	27,71	27,58
20	L	0,09018	0,09231	0,09362	0,09006
	Cr	35,96	38,66	37,71	37,70
30	L	0,06945	0,06923	0,06819	0,06668
	Cr	44,57	48,13	47,29	47,40
40	L	0,05671	0,05772	0,05586	0,05345
	Cr	51,56	55,41	54,84	55,44

Calculé par la C.E.E.

L : Indice Linda

Cr : Part de la tranche cumulée rapportée à la valeur totale de la variable

INDICES DE CONCENTRATION PAR TRANCHES DES PREMIERES ENTREPRISES PHARMACEUTIQUES FRANCAISES					
Variable = Effectifs					
Tranche n=	Indice %	1969	1970	1971	1972
4	L	0,25	0,25	0,25	0,25
	Cr	12,67	13,44	13,34	13,08
8	L	0,19441	0,19787	0,19707	0,19015
	Cr	19,58	20,60	20,49	20,44
10	L	0,16863	0,17263	0,17451	0,17061
	Cr	22,45	23,54	23,33	23,29
12	L	0,14198	0,14558	0,14790	0,14532
	Cr	25,33	26,48	26,17	26,14
20	L	0,09439	0,09572	0,09499	0,09469
	Cr	34,63	36,07	35,84	35,72
30	L	0,06714	0,06846	0,06796	0,06823
	Cr	43,80	45,46	45,25	44,98
40	L	0,05597	0,05728	0,05553	0,05463
	Cr	50,69	52,44	52,59	52,54

Calculé par la C.E.E.

INDICES DE CONCENTRATION PAR TRANCHES DES PREMIERES ENTREPRISES PHARMACEUTIQUES FRANCAISES					
Variable = Masse salariale					
Tranche n=	Indice %	1969	1970	1971	1972
4	L	0,25	0,25	0,25	0,25
	Cr	13,20	14,55	14,46	14,22
8	L	0,18764	0,19615	0,19790	0,19434
	Cr	20,76	22,39	22,15	21,98
10	L	0,16539	0,16461	0,17239	0,16927
	Cr	23,80	25,88	25,33	25,18
12	L	0,14010	0,13708	0,14530	0,14272
	Cr	26,84	29,38	28,50	28,38
20	L	0,09682	0,09362	0,10190	0,10019
	Cr	36,27	40,26	38,14	38,07
30	L	0,07208	0,07204	0,07516	0,07226
	Cr	44,93	49,61	46,96	47,35
40	L	0,5959	0,05939	0,0606	0,05857
	Cr	51,63	57,02	54,09	54,73

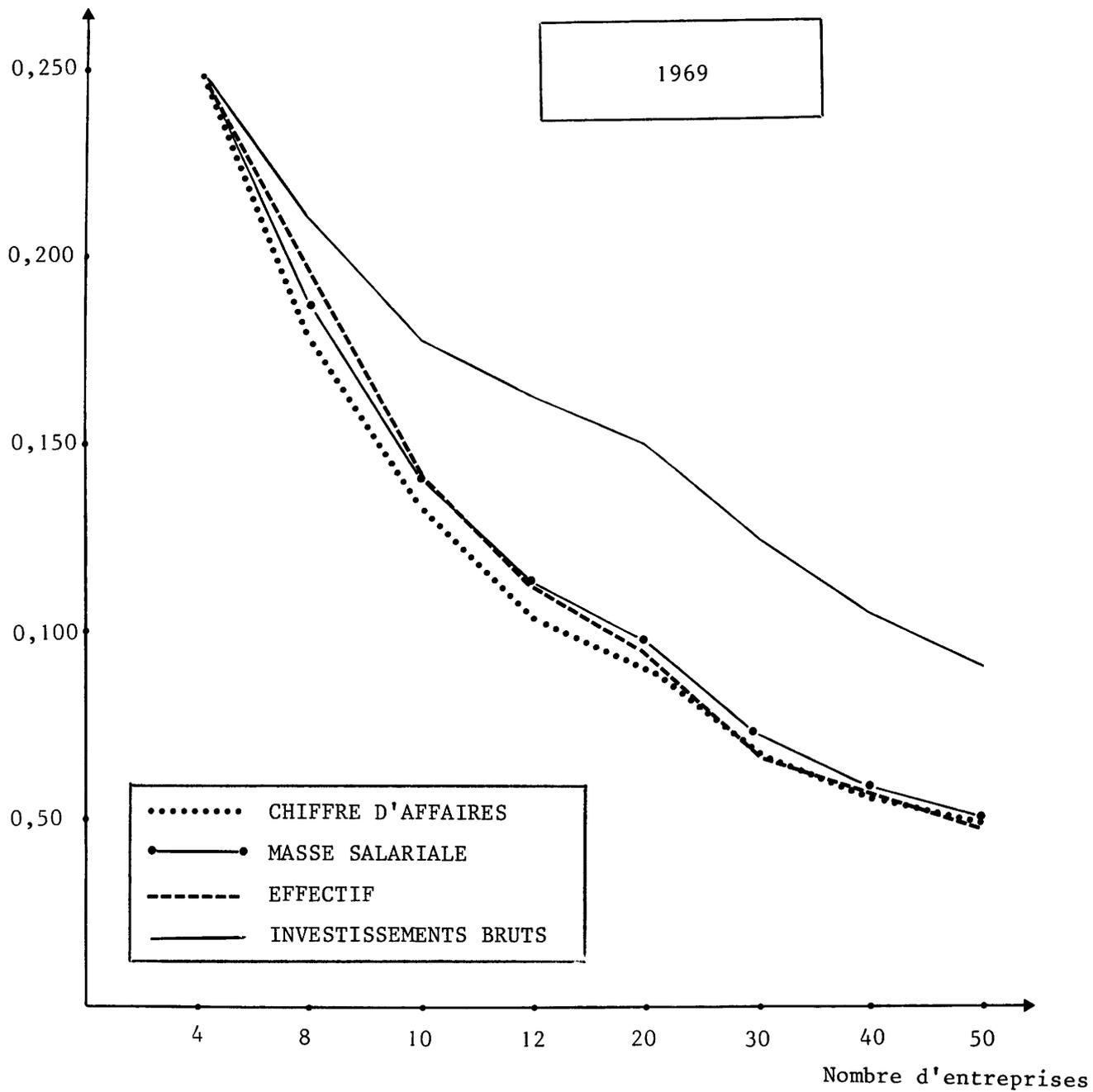
Calculé par la C.E.E.

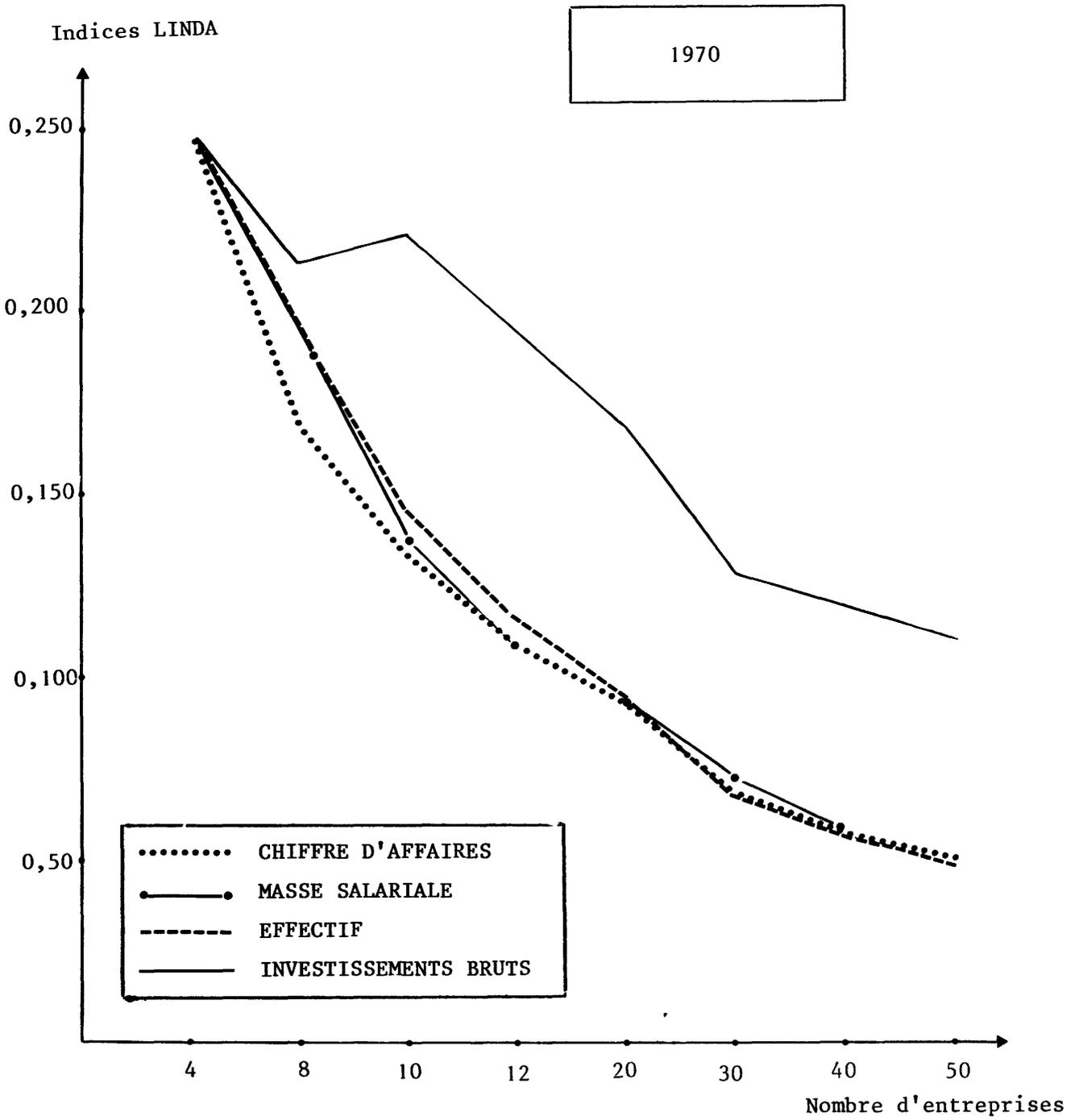
INDICES DE CONCENTRATION PAR TRANCHES DES PREMIERES ENTREPRISES PHARMACEUTIQUES FRANCAISES					
Variable = Investissements bruts					
Tranche n=	Indice %	1969	1970	1971	1972
4	L	0,25	0,25	0,25	0,25
	Cr	27,70	31,74	28,43	21,82
8	L	0,20922	0,21322	0,19106	0,16943
	Cr	41,37	47,00	44,32	36,18
10	L	0,20291	0,24008	0,20322	0,17095
	Cr	45,84	50,59	48,56	40,52
12	L	0,17707	0,22013	0,18315	0,15173
	Cr	50,30	54,18	52,81	44,85
20	L	0,14947	0,16843	0,17392	0,13414
	Cr	60,91	64,54	61,74	54,88
30	L	0,12461	0,12806	0,13506	0,10044
	Cr	68,81	73,47	69,46	64,24
40	L	0,10427	0,11962	0,11352	0,08375
	Cr	74,88	78,57	75,13	71,24

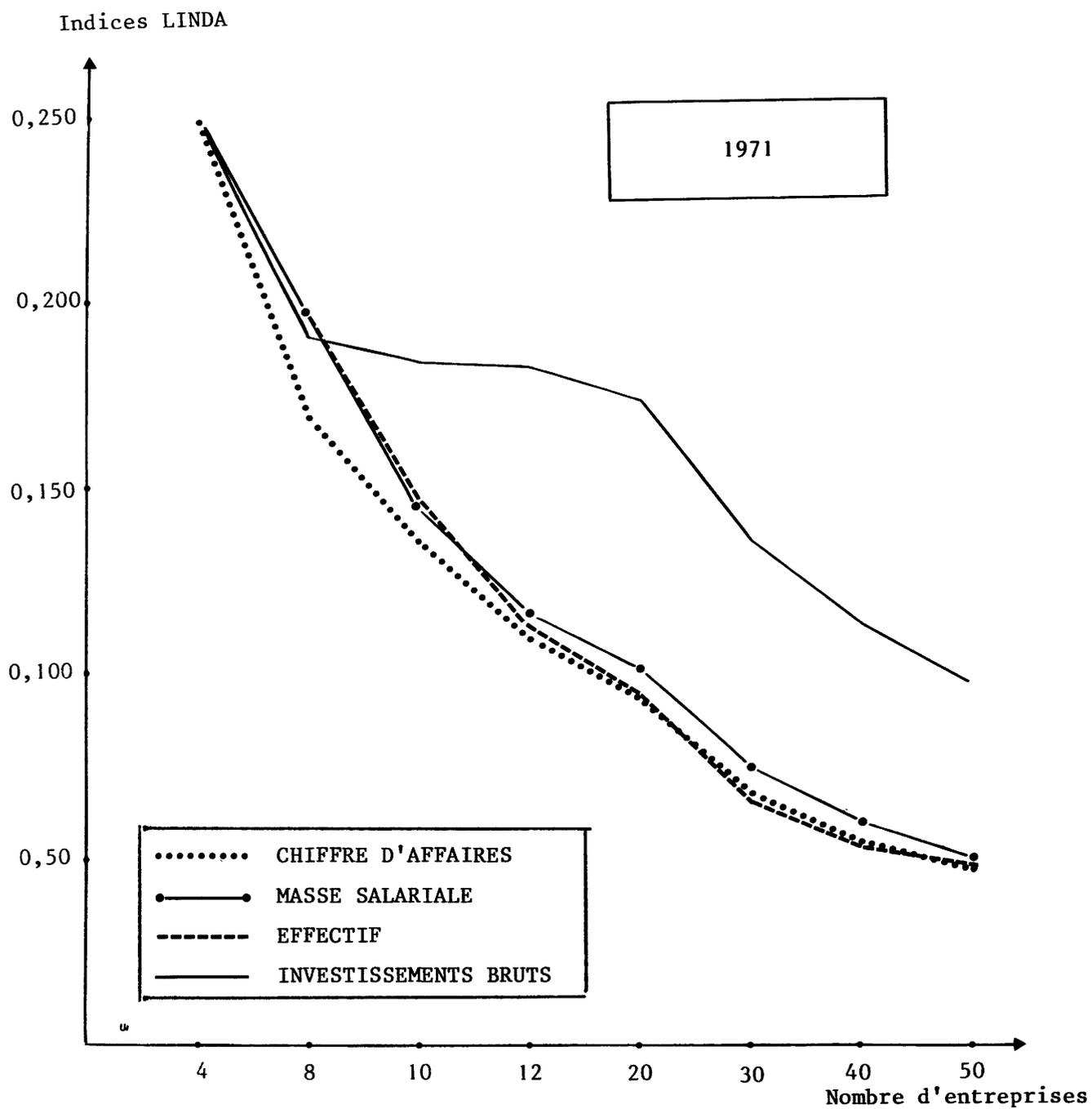
Calculé par la C.E.E.

Les graphiques suivants illustrent pour chaque année, puis pour chaque variable les indices Linda ci-dessus.

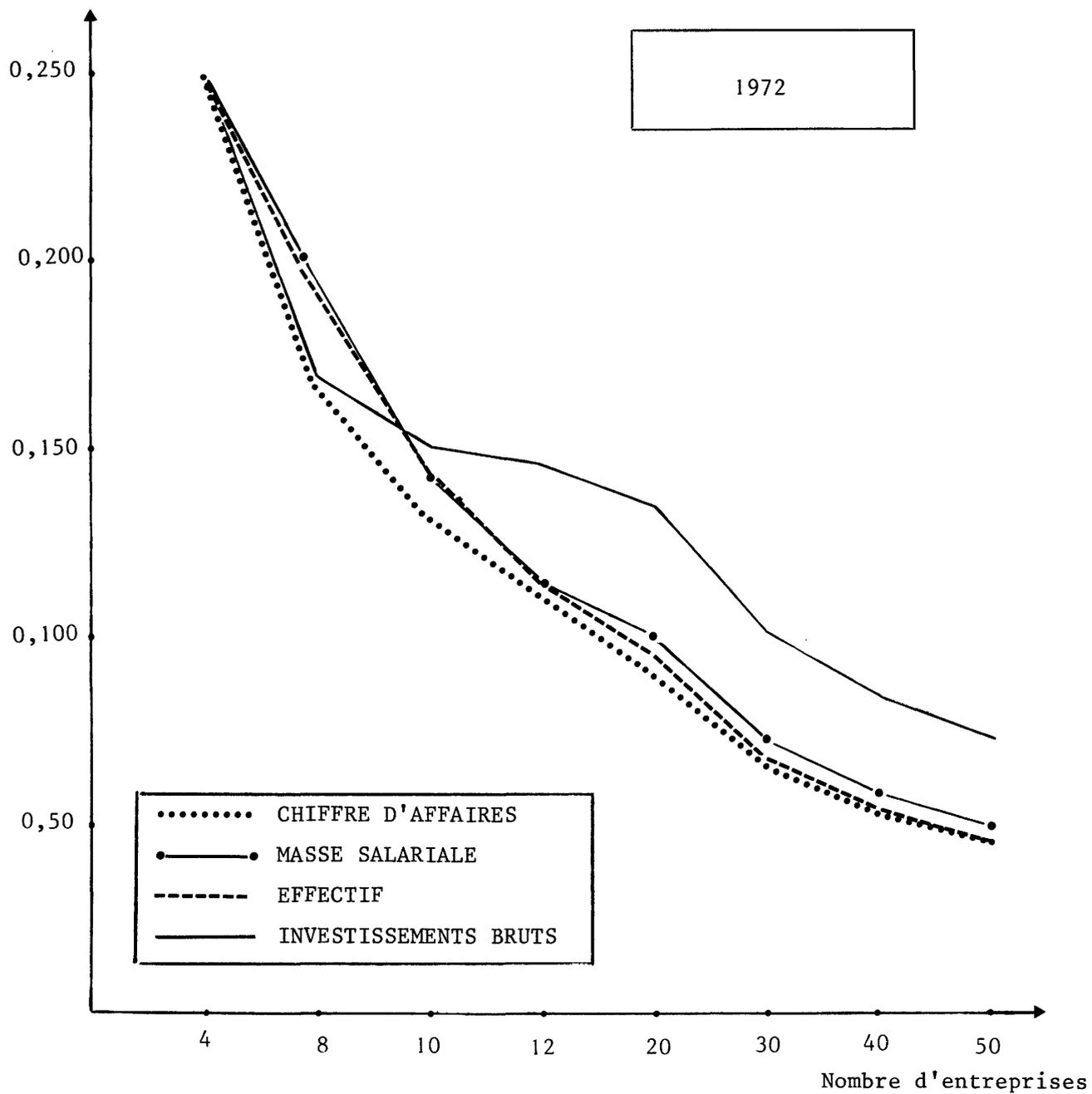
Indices LINDA



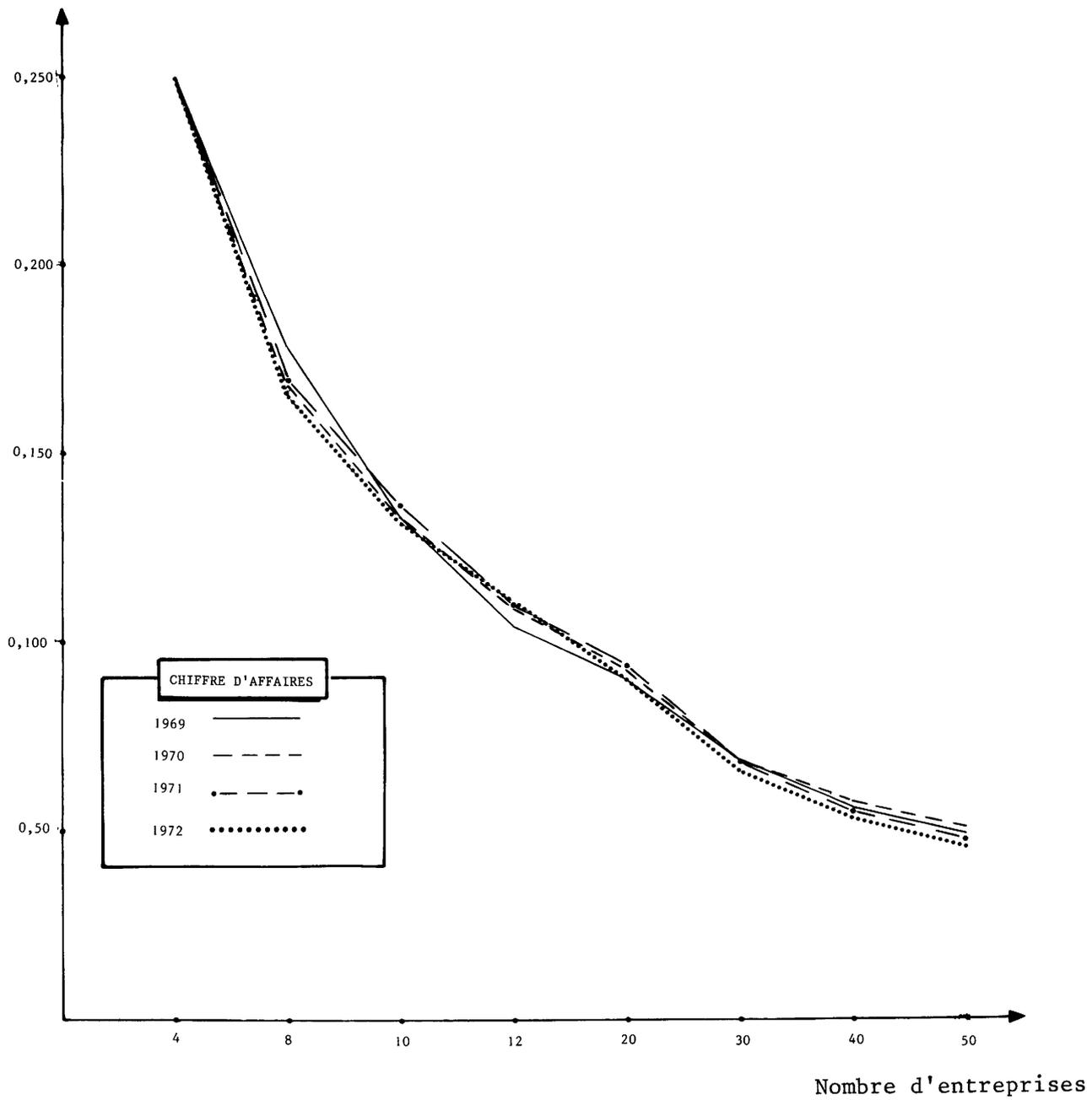




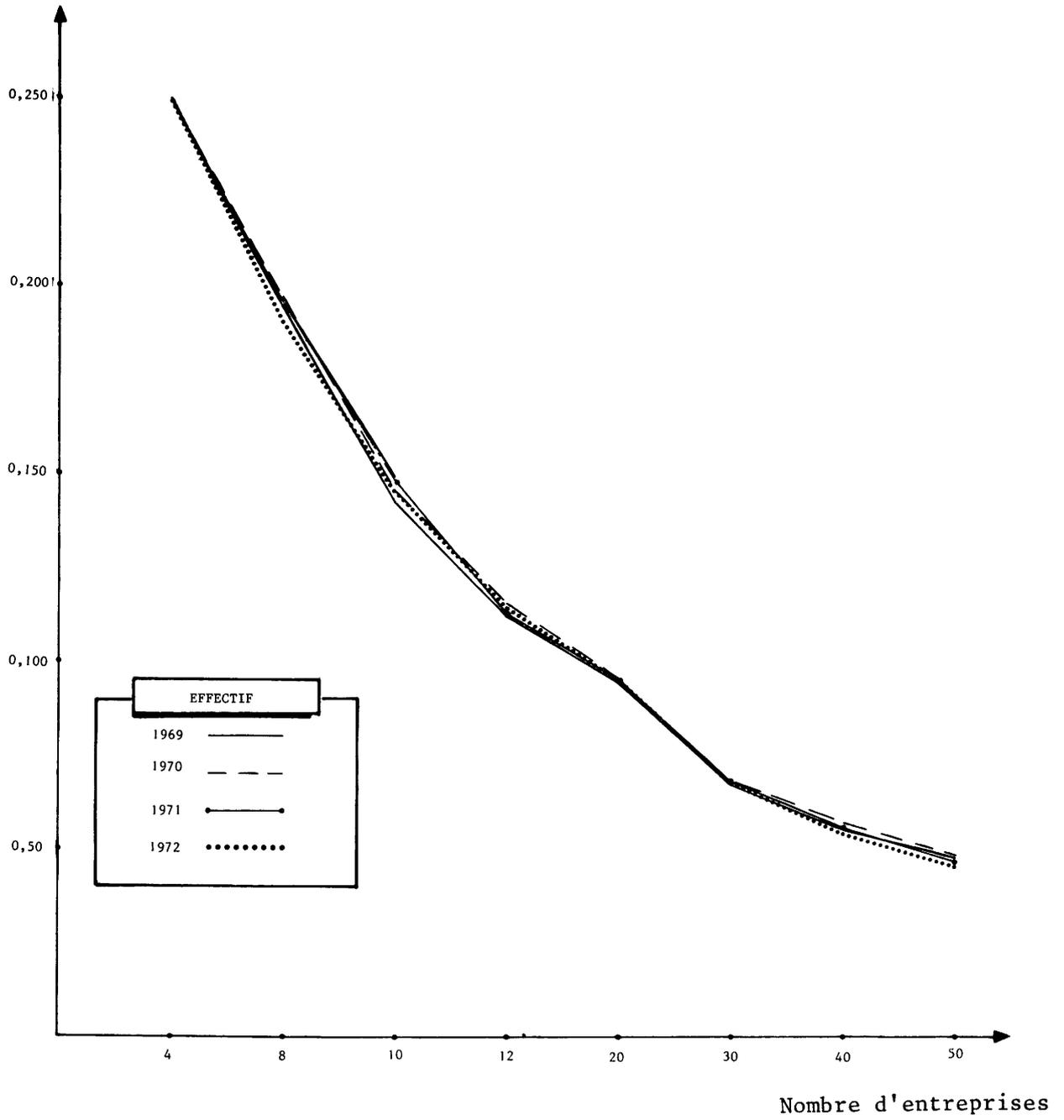
Indices LINDA



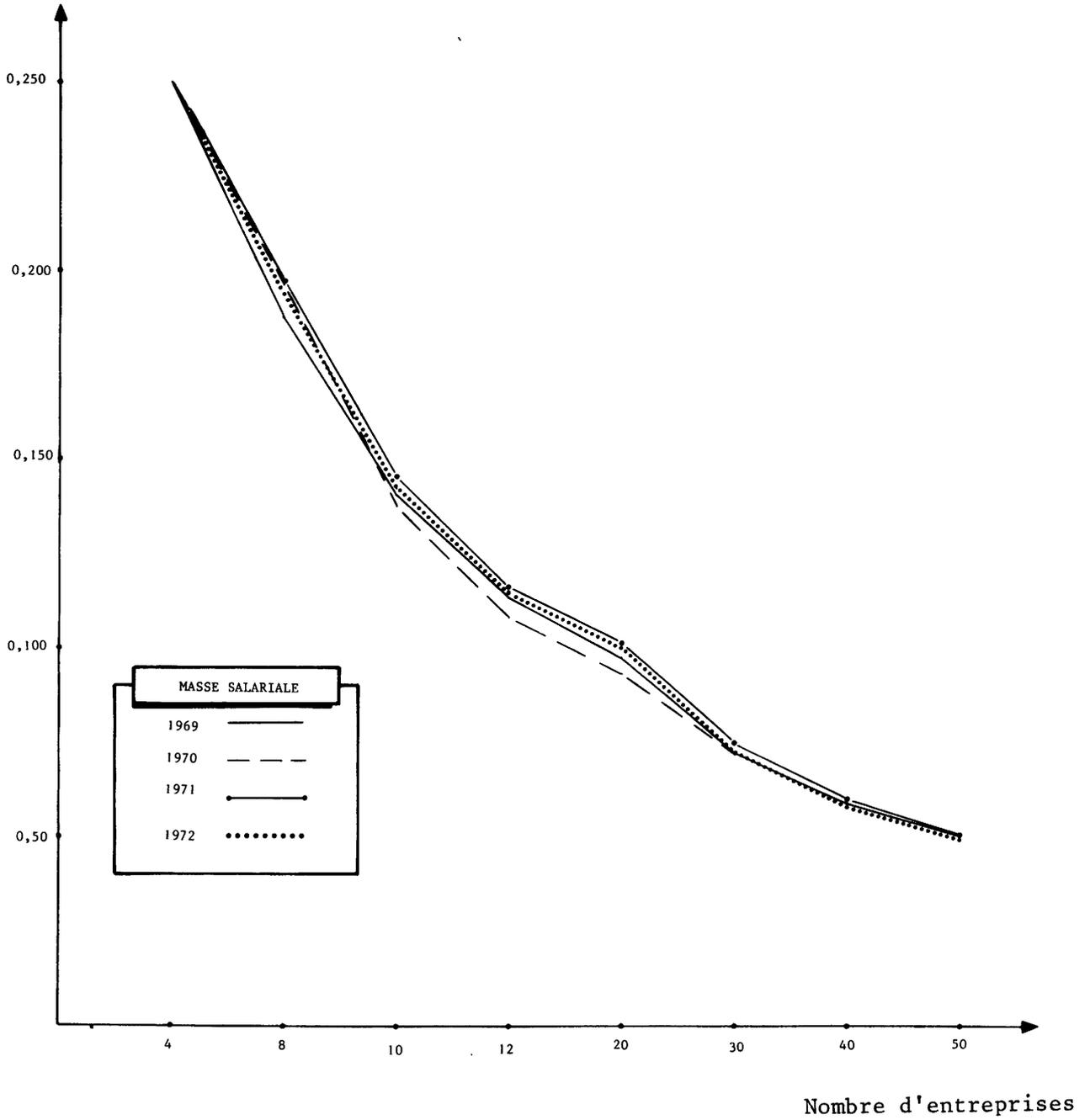
Indices LINDA



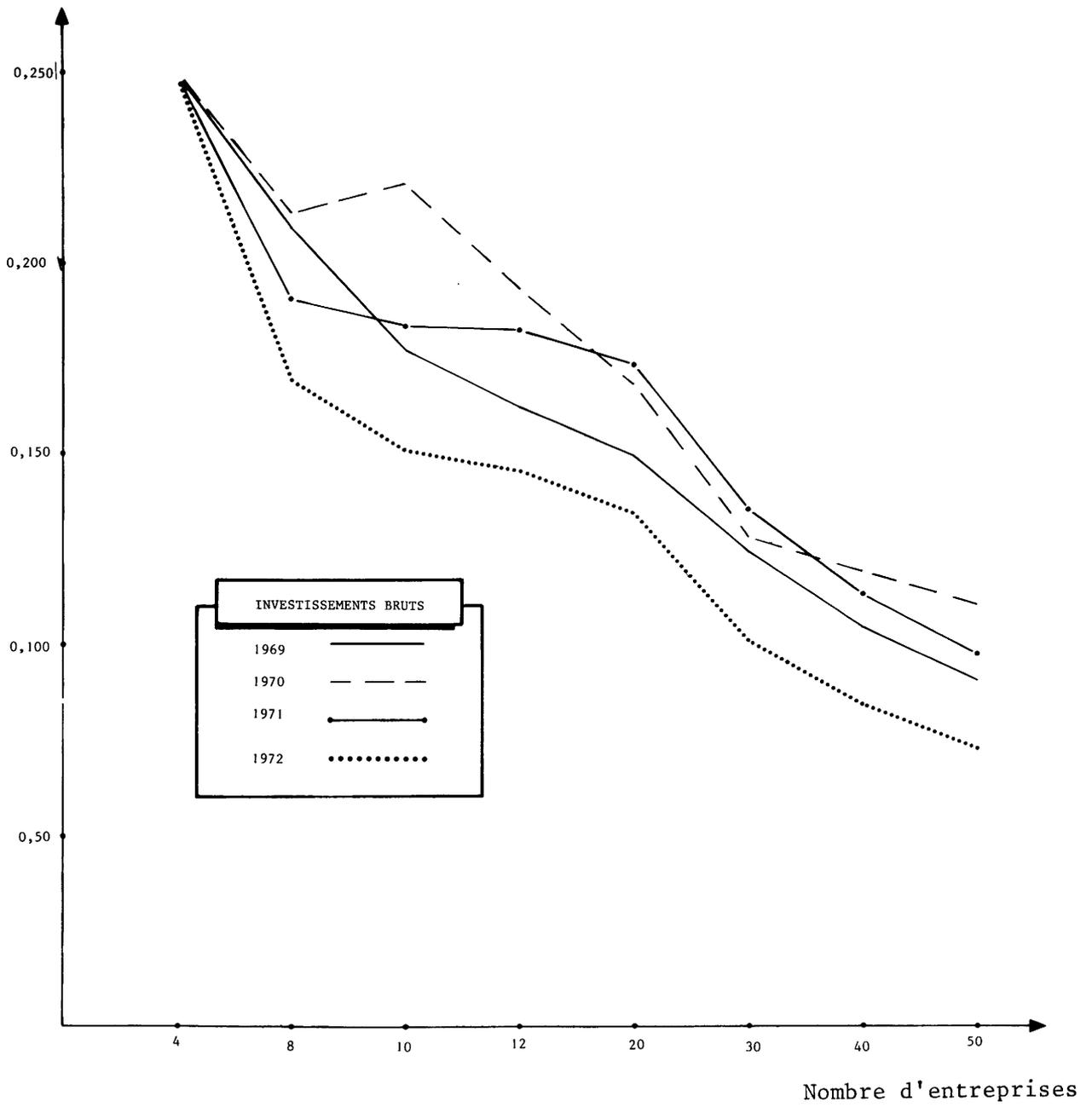
Indices LINDA



Indices LINDA



Indices LINDA



Globalement, la courbe structurelle de l'équilibre oligopolistique décroît avec l'accroissement du nombre d'entreprises pris en considération, de manière relativement régulière. Ces entreprises seraient donc comparables du point de vue de leur capacité d'intervention oligopolistique. Cependant, au niveau des investissements, l'allure un peu plus irrégulière de la courbe ferait penser à une inégalité plus grande des entreprises dans ce domaine.

Les écarts entre chaque variable sont faibles pour les salaires, les effectifs, et dans une moindre mesure les chiffres d'affaires. Il est possible que cette allure commune se rapporte au fait que les trois variables sont directement liées à l'exploitation. On observe également une stabilité dans le temps, tout du moins à court terme, puisque l'allure de la courbe pour ces variables change peu au cours de la période.

La différence entre la courbe établie pour les investissements et celles des autres variables, ainsi qu'une plus grande instabilité dans le temps, dénote probablement, non seulement une plus grande inégalité des entreprises sur ce point, mais aussi une plus grande variabilité des réactions individuelles des entreprises, dans un secteur de faible intensité capitalistique, à la conjoncture et à leurs propres marchés.

2.1.4.2.4. Récapitulatif de l'évolution des indices Linda

Variable	1969		1970		1971		1972	
	Ln**m	Ls	Ln**m	Ls	Ln**m	Ls	Ln**m	Ls
- Chiffre d'affaires	0,04934	0,10943	0,05070	0,10942	0,04719	0,10883	0,04568	0,10669
- Effectif	0,04800	0,11216	0,04858	0,11398	0,04731	0,11330	0,04664	0,11202
- Masse salariale	0,05028	0,11389	0,05048	0,11368	0,05114	0,11731	0,04955	0,11509
- Investissements bruts	0,09075	0,15734	0,11042	0,17340	0,09781	0,16600	0,07288	0,13514

Calculé par la C.E.E.

Ln**m : valeur de l'indice Linda minimum à l'intérieur de l'échantillon

Ls : degré d'équilibre et de concentration pour ces entreprises

\ln^*m est minimum dans tous les cas pour une valeur de $n * m$ égale à la somme des entreprises de l'échantillon, soit 50. Ces entreprises seraient donc toutes susceptibles d'appartenir à l'arène oligopolistique.

2.1.4.3. Indices Linda 1970-1973 pour des variables économiques et financières

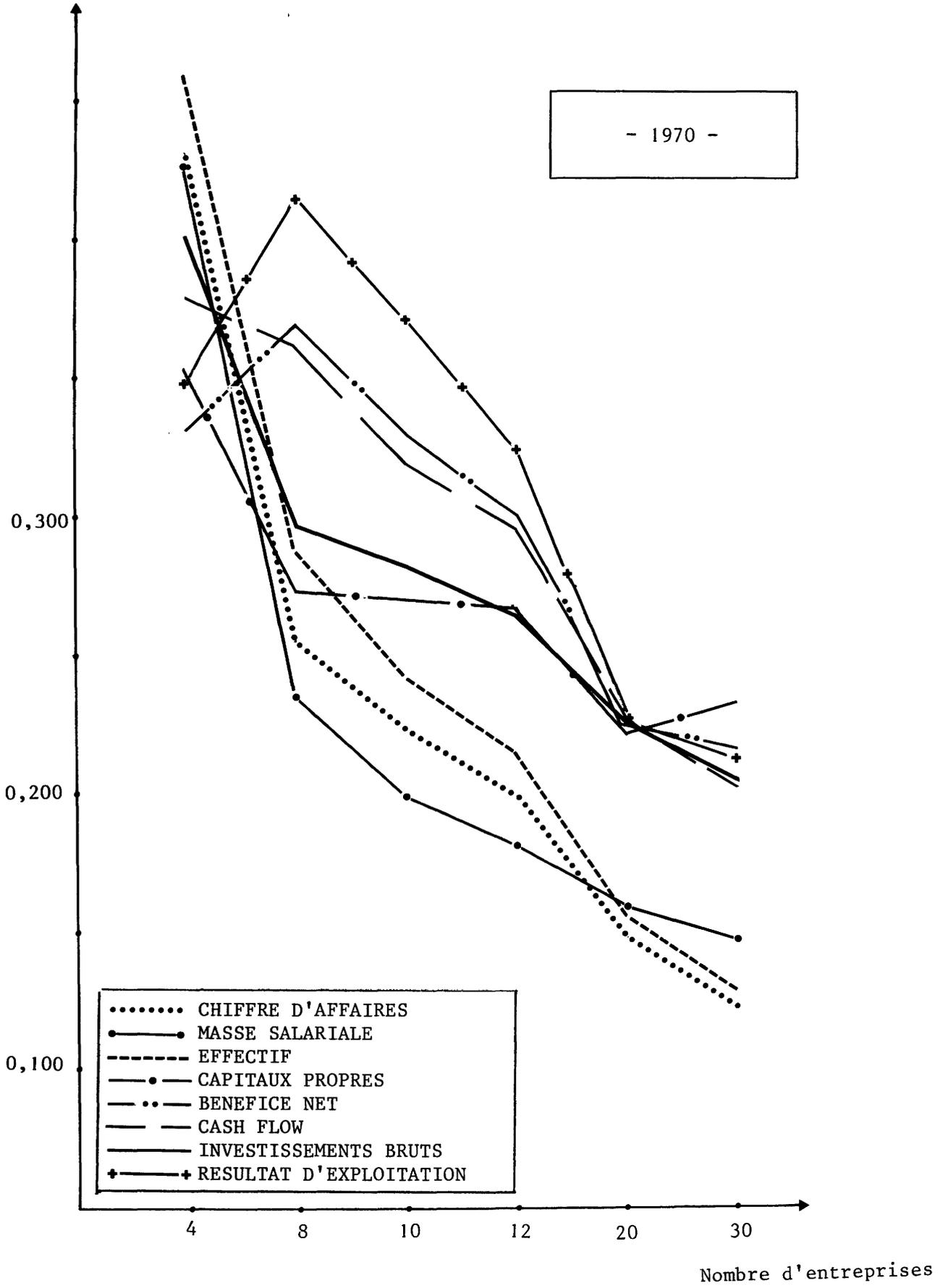
Graphiques des indices Linda 1970-1973 pour le chiffre d'affaires, l'effectif, la masse salariale, le bénéfice net, le cash flow, les investissements bruts, les capitaux propres, résultat brut d'exploitation.

Les graphiques qui figurent ci-après ont été réalisés à partir de calculs effectués par la C.E.E. sur la base de données individuelles ne recoupant pas exactement ceux du paragraphe précédent. Elles permettent de disposer de données financières : bénéfice net avant impôt, bénéfice d'exploitation du compte d'exploitation, le cash flow (Bénéfice + Dotation aux amortissements), les capitaux propres (qui comprennent les provisions pour pertes et charges et la moitié des subventions d'équipement).

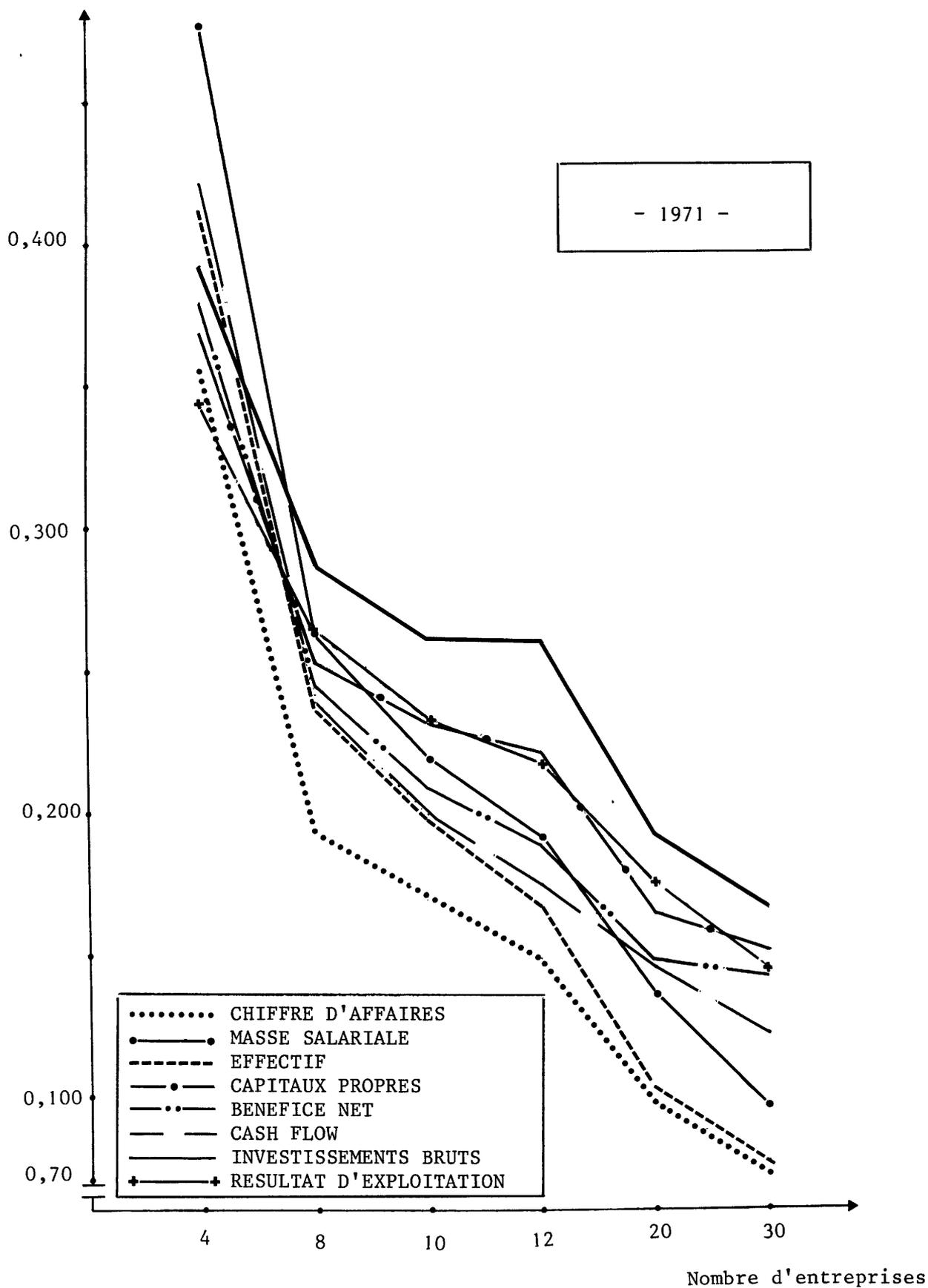
Notons que la très grande majorité des entreprises dont les données ont été à la base des graphiques ci-dessous font partie de groupes financiers.

Indices LINDA

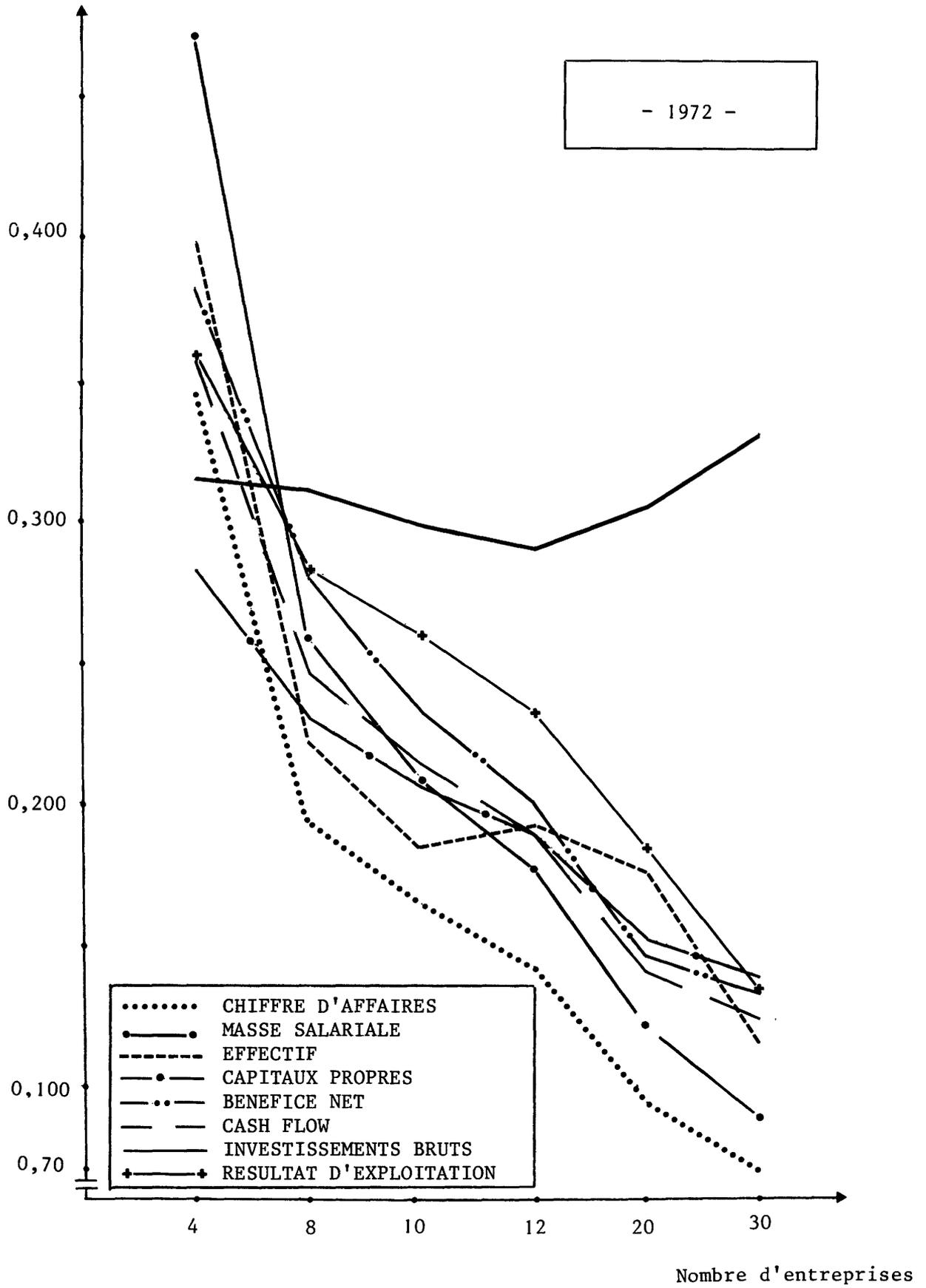
- 1970 -



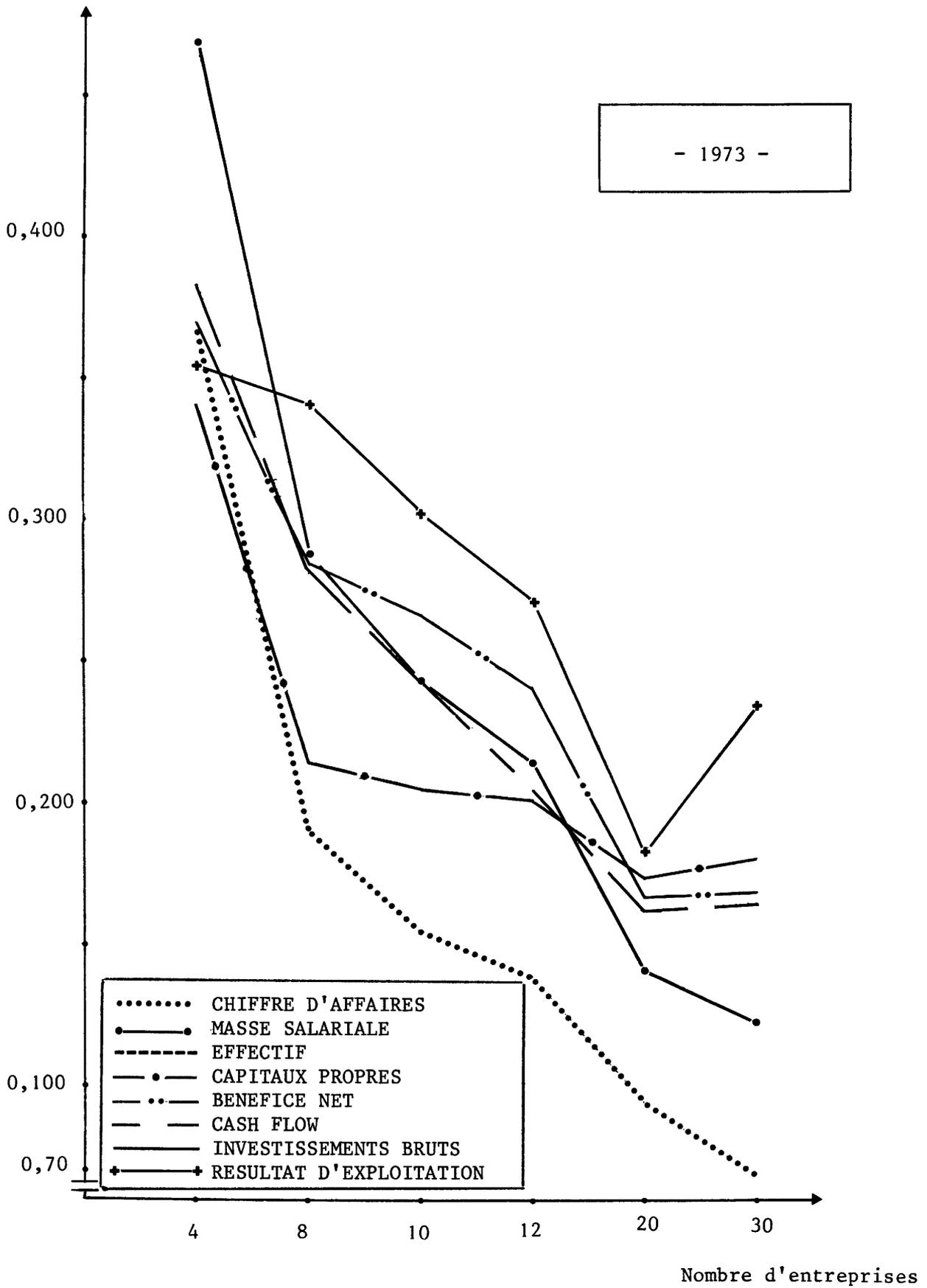
Indices LINDA



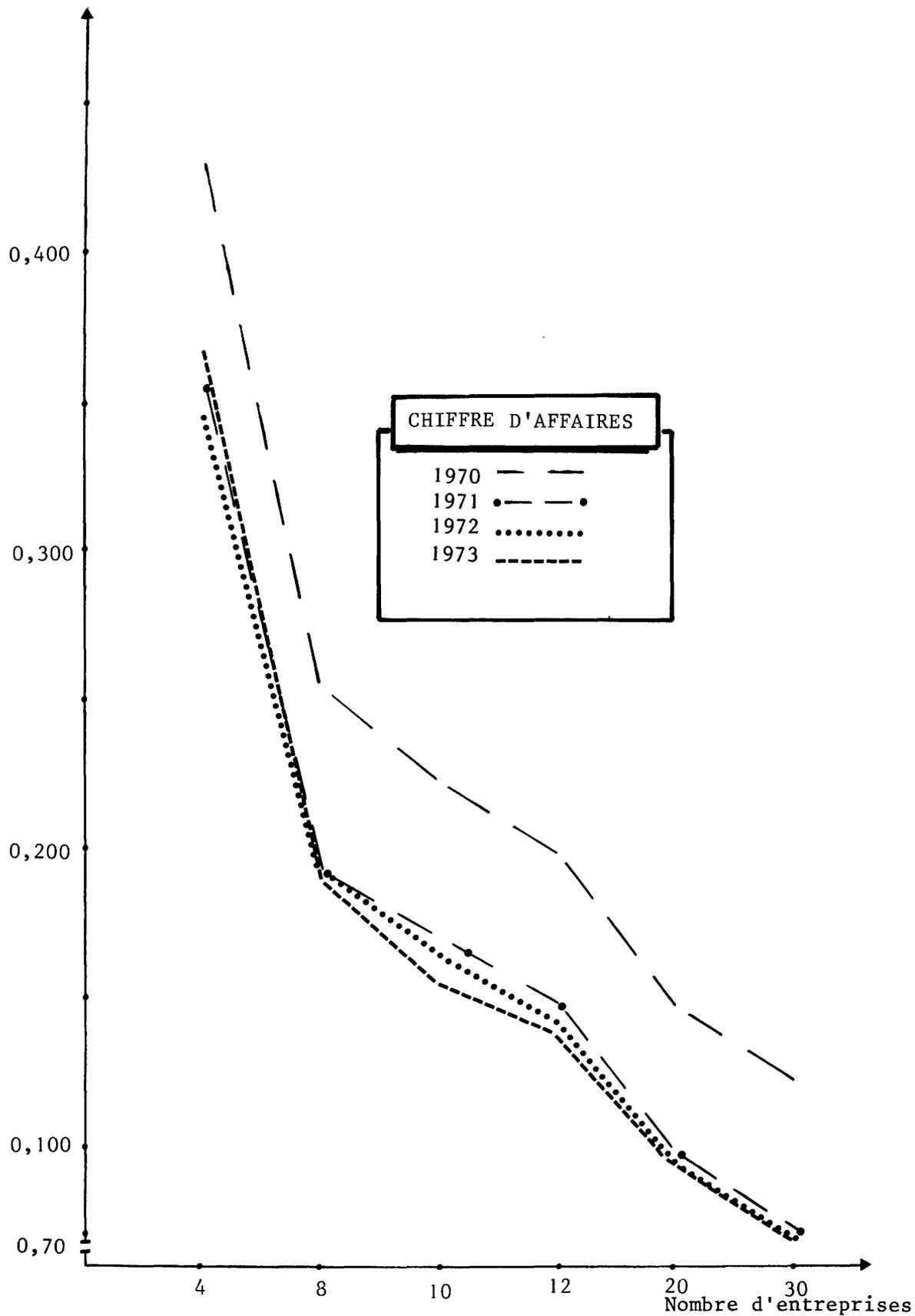
Indices LINDA

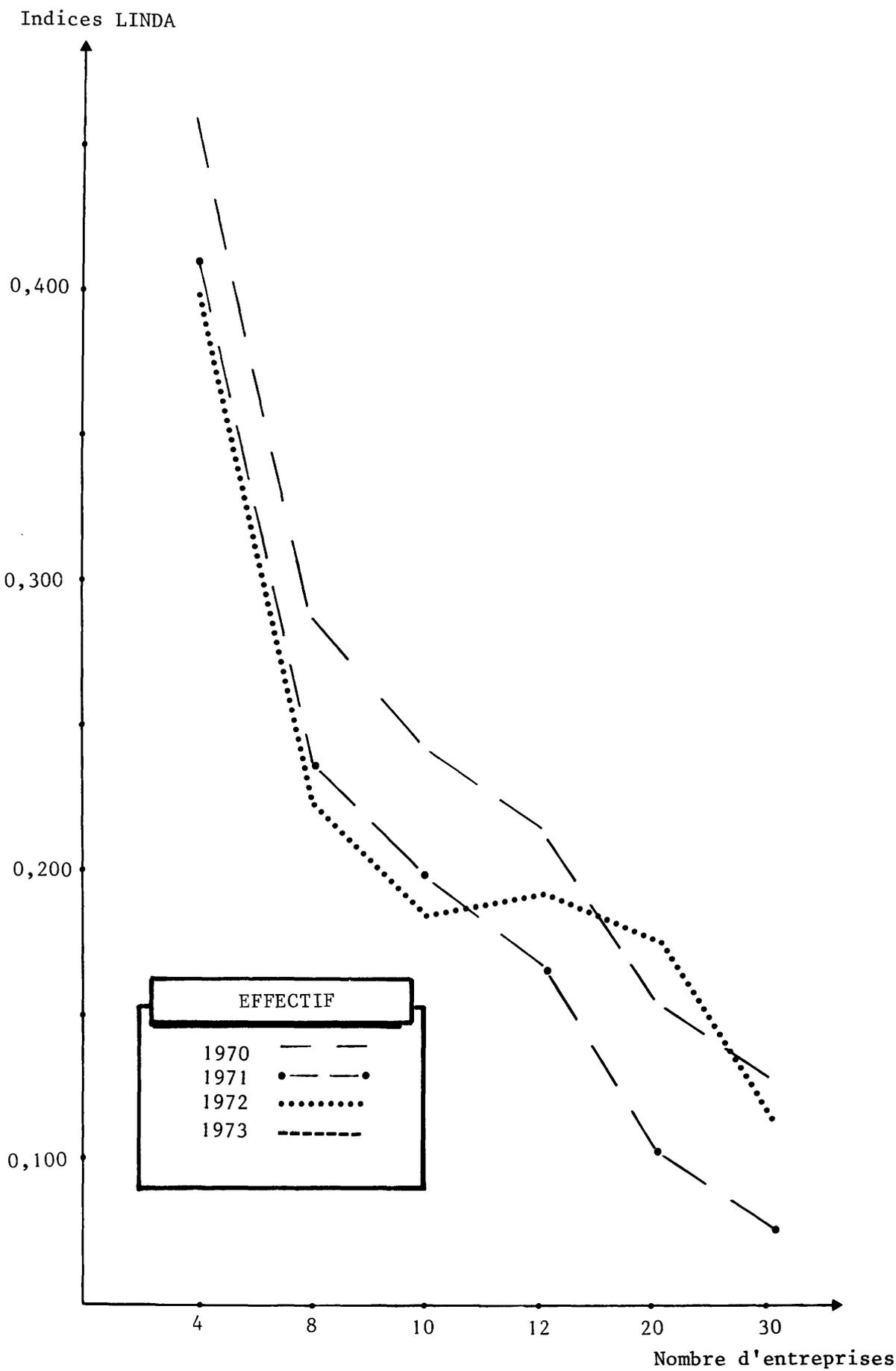


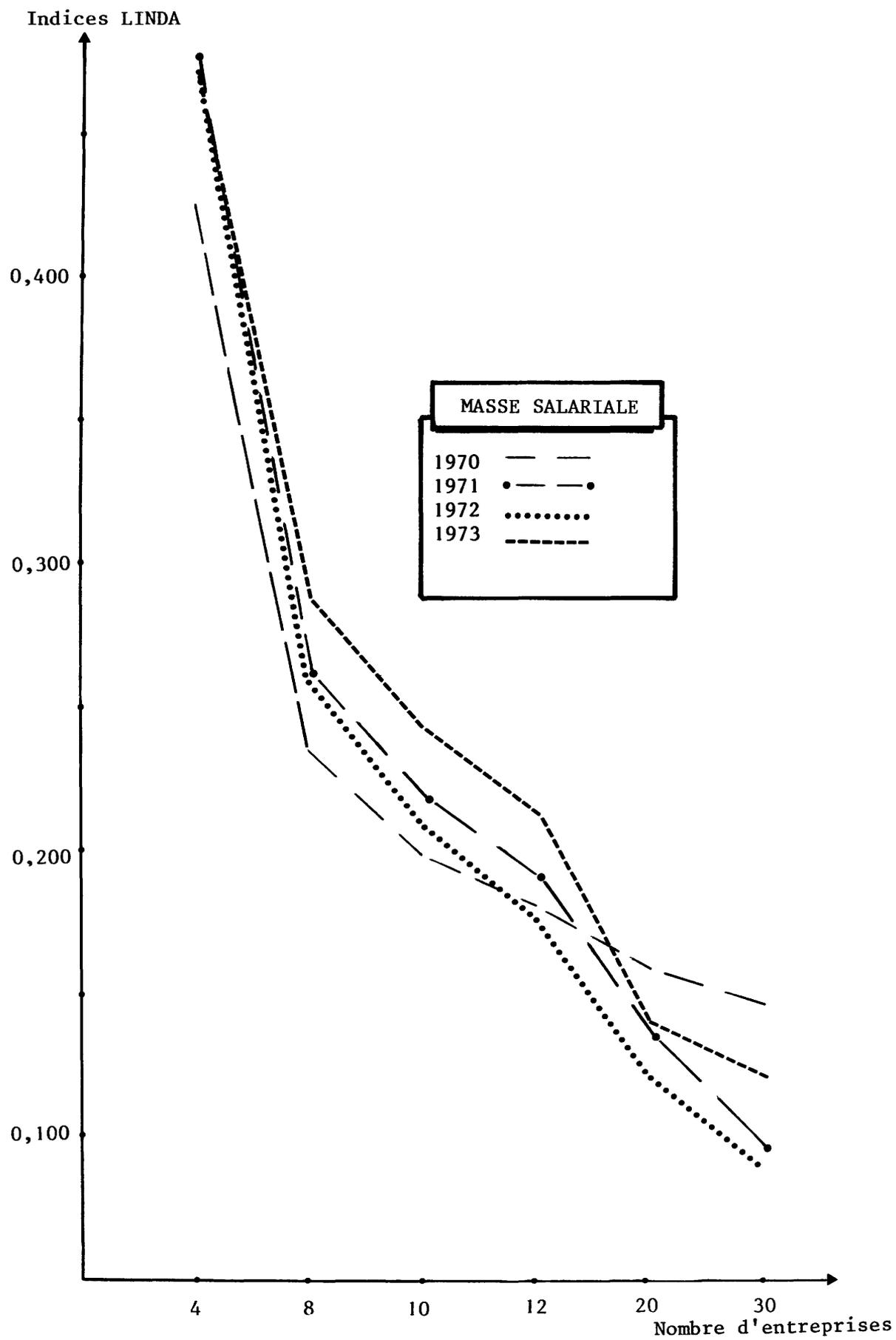
Indices LINDA



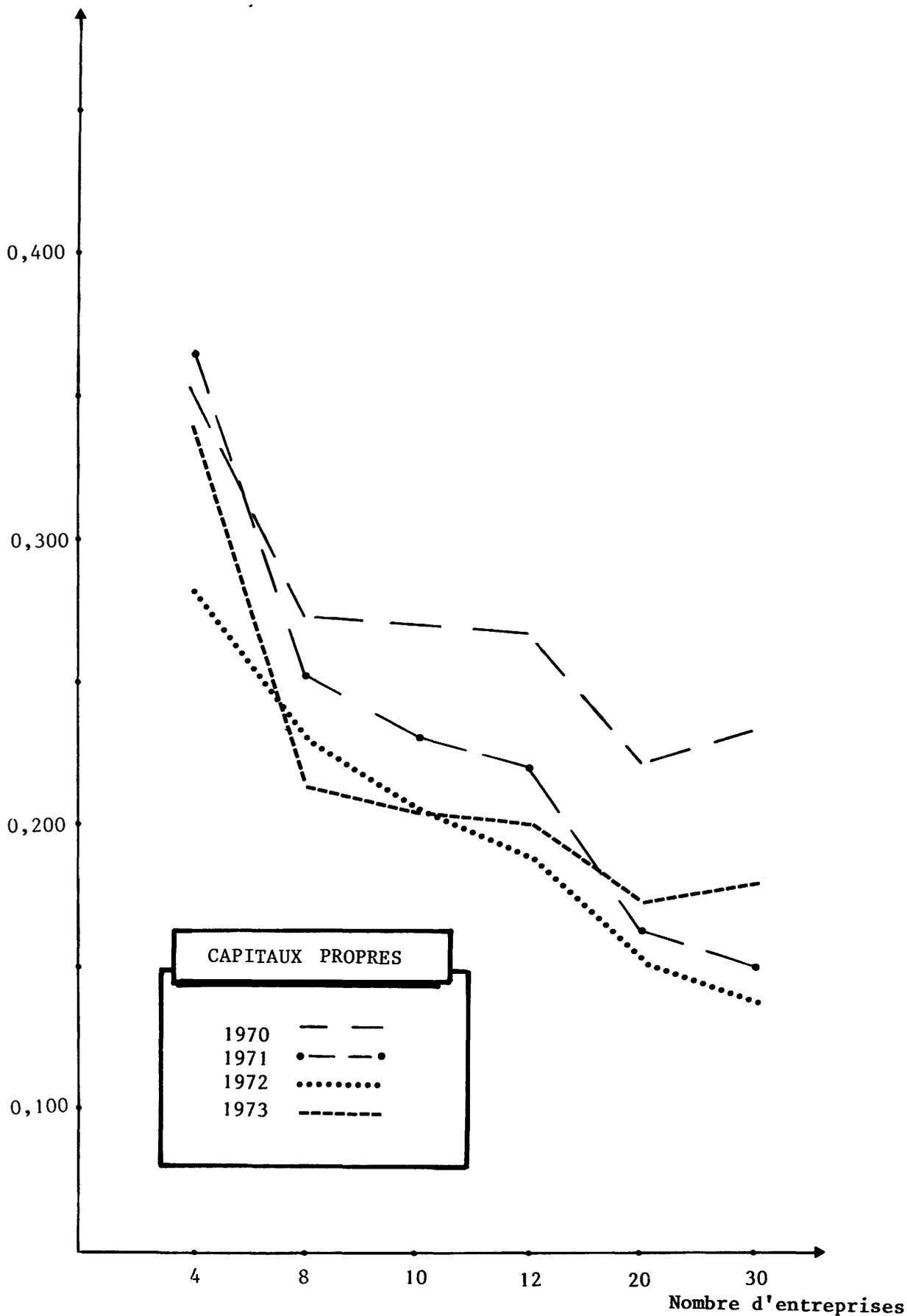
Indices LINDA



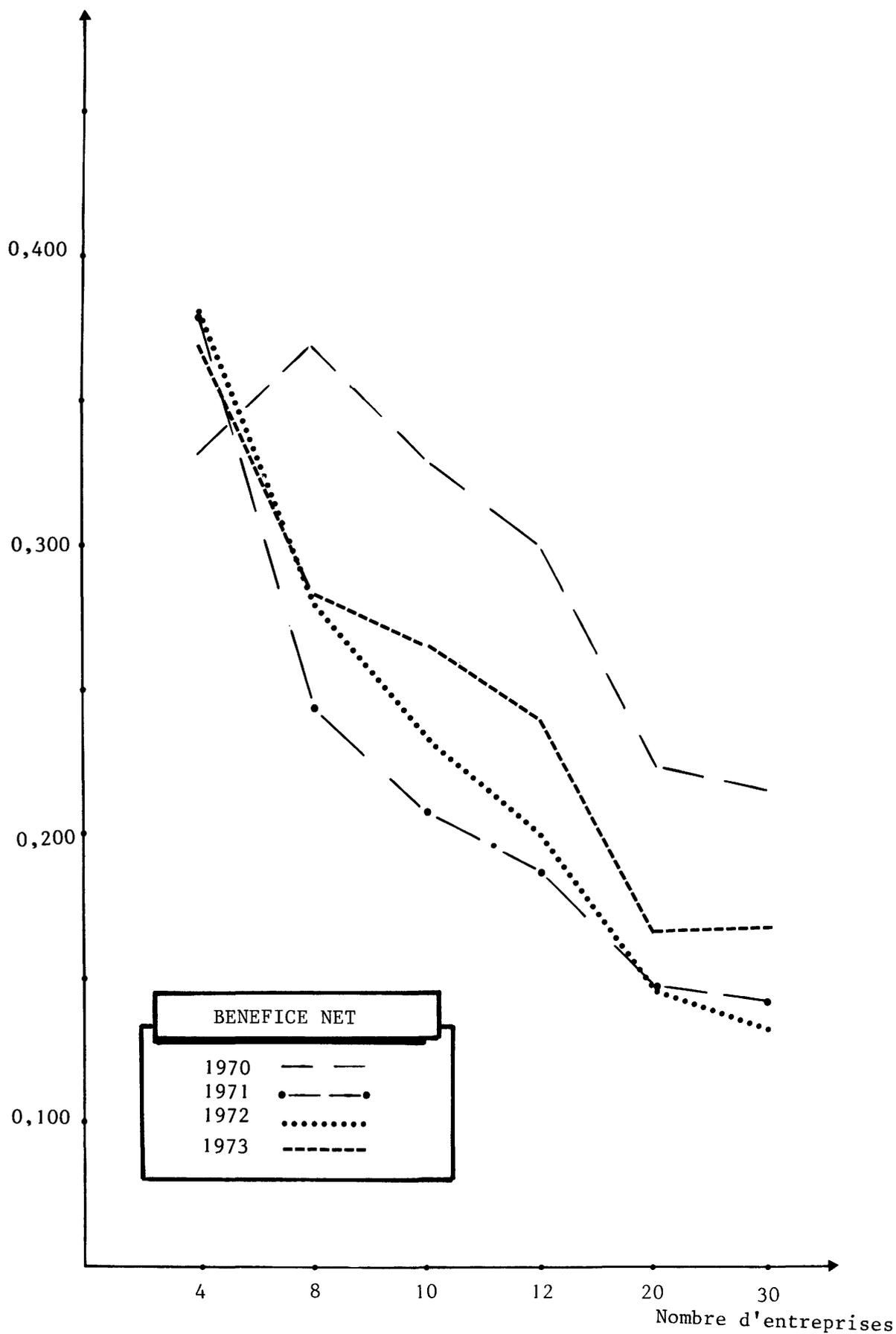




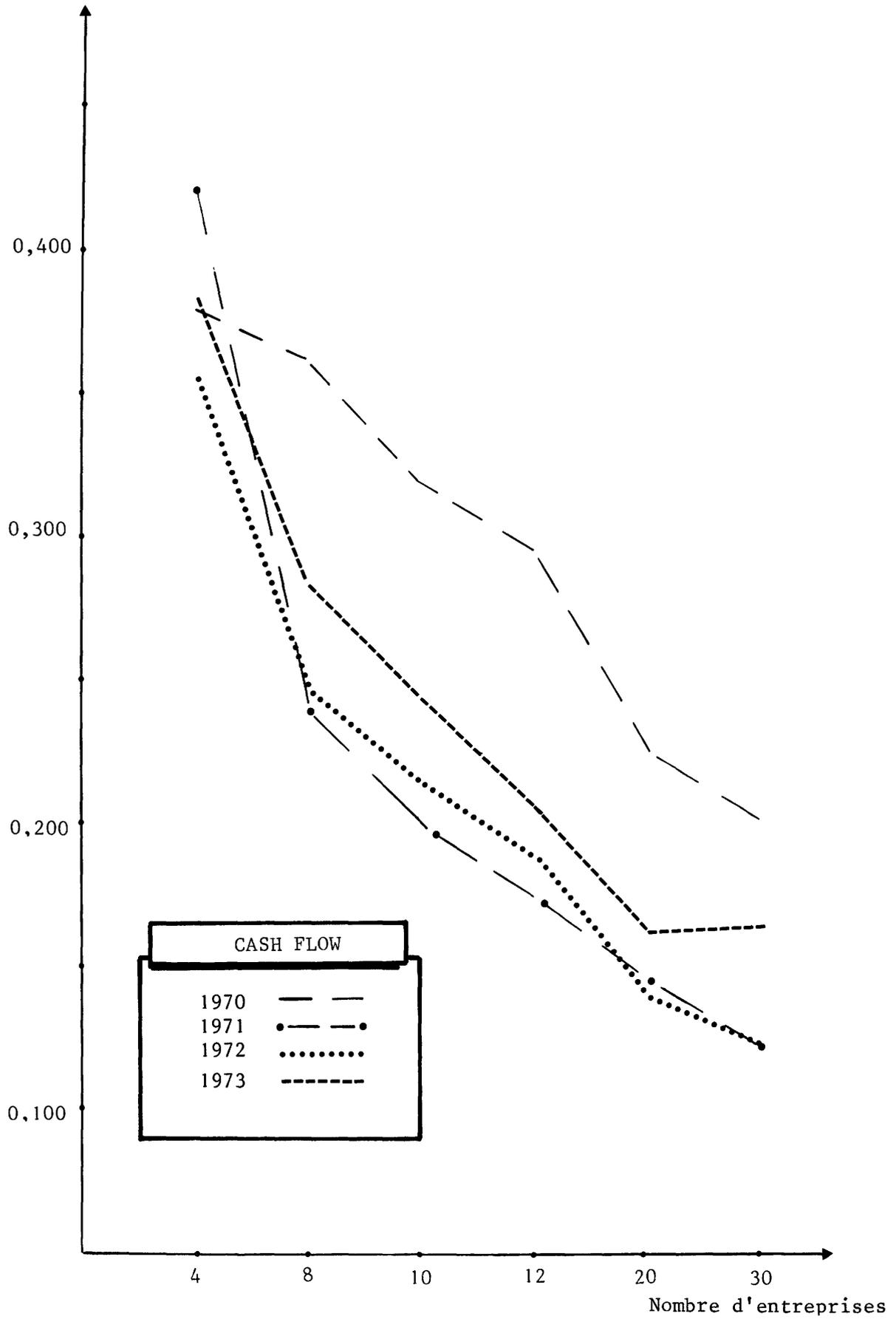
Indices LINDA



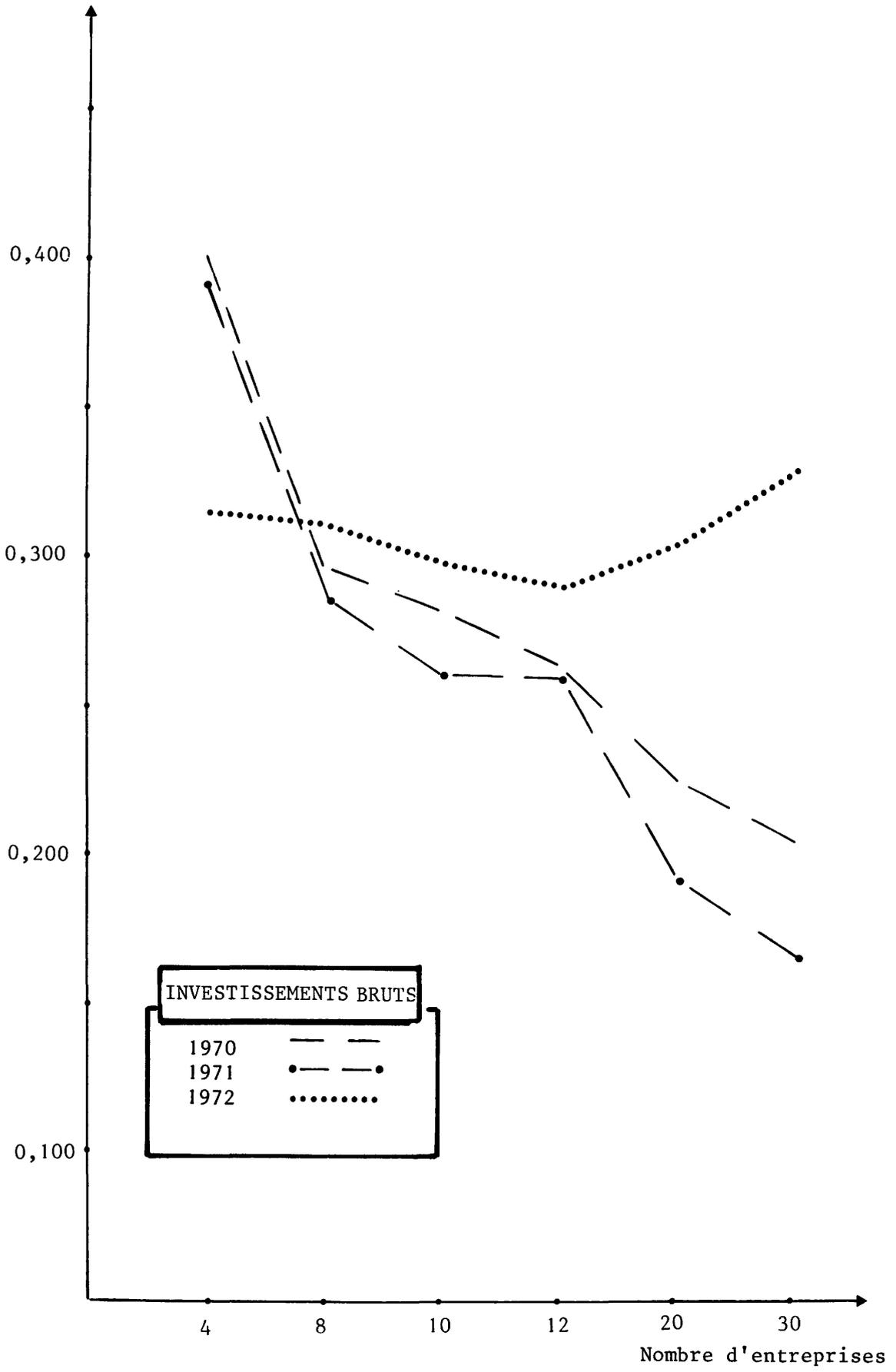
Indices LINDA



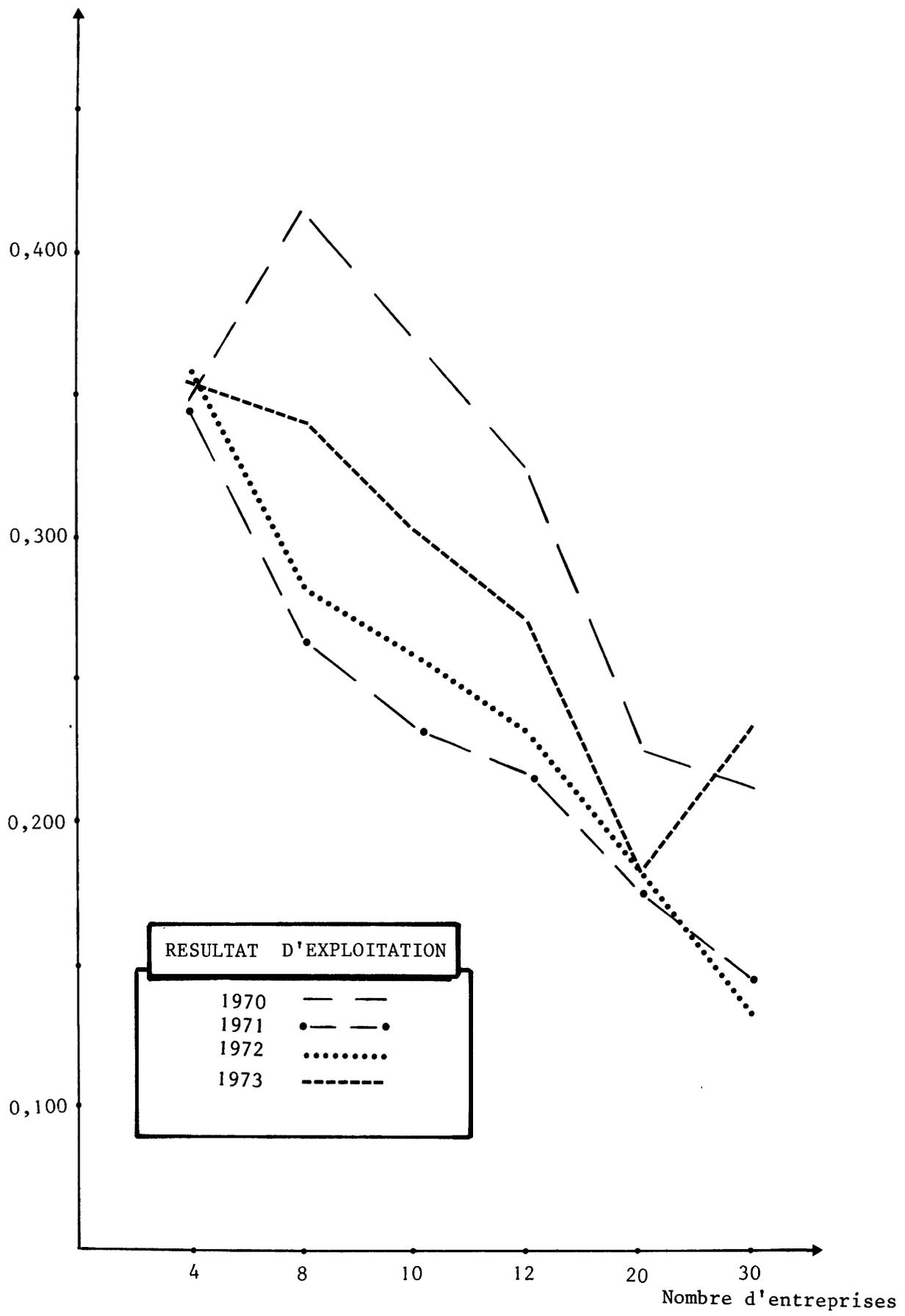
Indices LINDA



Indices LINDA



Indices LINDA



2.1.5. Concentration des groupes

CONCENTRATION DES GROUPES CONNUS			
Année		Effectif	CA
1971	Les 5 premiers, soit 23 entreprises	19,5 %	27,5 %
	Les 10 premiers, soit 33 entreprises	28,0 %	38,1 %
	Les 20 premiers, soit 63 entreprises	42,0 %	53,5 %
	Les 50 premiers, soit 111 entreprises	68,3 %	76,3 %
	Les 75 premiers, soit 144 entreprises	79,5 %	85,7 %
1972	Les 5 premiers, soit 17 entreprises	22,8 %	27,7 %
	Les 10 premiers, soit 27 entreprises	30,6 %	38,9 %
	Les 20 premiers, soit 54 entreprises	46,1 %	54,9 %
	Les 50 premiers, soit 100 entreprises	71,1 %	78,8 %
	Les 75 premiers, soit 132 entreprises	81,0 %	88,0 %
	Les 100 premiers, soit 161 entreprises	88,9 %	93,1 %
1973	Les 5 premiers, soit 25 entreprises	25,4 %	28,5 %
	Les 10 premiers, soit 34 entreprises	33,4 %	40,6 %
	Les 20 premiers, soit 59 entreprises	46,6 %	56,1 %
	Les 50 premiers, soit 107 entreprises	70,2 %	78,6 %
	Les 75 premiers, soit 136 entreprises	80,3 %	87,9 %
	Les 100 premiers, soit 165 entreprises	87,5 %	92,7 %

En 3 ans, les 5 premiers groupes ont gagné 1 % du chiffre d'affaires et 6 % des effectifs. On notera que la part de marché détenue est toujours proportionnellement supérieure à la part des effectifs employés. S'agirait-il là d'économies d'échelle réalisées lors du regroupement des effectifs commerciaux et de la centralisation de la fabrication effectués progressivement lors d'une prise de contrôle. L'exemple le plus récent en serait le transfert de Février - Decoisys-Champion de Parcor à Labaz au sein du groupe S.N.P.A., transfert géographique qui entraînera vraisemblablement une réduction d'effectifs.

Bien entendu, la prise en compte de l'existence de groupes diminue le nombre d'entités pour une part de marché donnée, mais pas de manière à modifier totalement la physionomie du secteur. Ceci est peut être dû à l'existence d'importants groupes étrangers qui n'ont implanté qu'un ou deux laboratoires en France (Sandoz, Roche, M.S.D. ...).

2.1.6. Parts de marché de laboratoires

PARTS DE MARCHE DES 10 PREMIERS LABORATOIRES EN 1974	
Laboratoires	% du marché
SANDOZ	4 %
ROUSSEL	3 %
SPECIA	2 %
ROCHE	2 %
SERVIER	2 %
DAUSSE	2 %
DELAGRANGE	2 %
CLIN COMAR BYLA	2 %
M.S.D.	2 %
DELALANDE	2 %

Dans l'industrie pharmaceutique, le fait de figurer parmi les premiers laboratoires, n'implique pas une part de chiffre d'affaires prépondérante par rapport au total ni une grande dispersion des laboratoires.

2.1.7. Parts de marché de groupes

PARTS DE MARCHE (1) DES SIX PREMIERS GROUPES CONNUS FIN 1974 (2)	
Groupes	% du marché
ROUSSEL UCLAF HOECHST	8 %
RHONE POULENC	7 %
SANDOZ	5 %
CLIN MIDY	4 %
S.N.P.A./SANOFI	4 %
SYNTHELABO	3 %

La dispersion est un peu plus importante que pour les laboratoires individuels, mais aucun groupe n'a une part prépondérante du marché.

La constitution récente de certains de ces groupes, S.N.P.A. notamment, implique que l'addition des chiffres d'affaires n'est pas nécessairement significative d'un ensemble totalement coordonné.

(1) Officinal

(2) Sociétés détenues en commun avec des groupes extérieurs, comptées pour moitié.

2.2. PRODUITS

2.2.1. Nombre de médicaments

Le nombre total des présentations serait passé de 20.000 en 1959 à 11.000 en 1968. Ces chiffres ne sont que des approximations. 9.087 présentations seraient actuellement admises au remboursement (N.E.D. - 9.06.1975).

Le nombre de produits commercialisés par les 20 premiers laboratoires est le suivant pour 1974 :

NOMBRE DE PRODUITS PAR LABORATOIRES EN 1974	
SANDOZ	38
ROUSSEL	71
SPECIA	104
ROCHE	53
SERVIER	32
DAUSSE	38
DELAGRANGE	43
CLIN COMAR BYLA	64
MERCK SHARP DOHME	17
DELALANDE	30
BELLON	64
WYETH BYLA	7
PFIZER	25
FABRE	7
BYLA SEARLE	13
BOEHRINGER INGELHEIM	10
MERRELL TORAUDE	59
THERAPLIX	45
SUBSTANTIA	32
MERIEUX	18

Le nombre moyen des produits commercialisés par les 20 premiers laboratoires était de 18 en 1973.

2.2.2. Part des produits dans le chiffre d'affaires des laboratoires

L'importance pour un laboratoire de la place de ses produits sur un marché doit être appréciée en fonction de la place prépondérante de certains produits dans le chiffre d'affaires de ce laboratoire.

L'importance des principaux produits des 5 premiers laboratoires est la suivante :

PART DES PRINCIPAUX MEDICAMENTS (1)			
Laboratoires	Nombre de médicam. représentant la moitié du CA	% de ce nombre / nombre de médicam. commercialisés par laboratoires	% du premier médicament dans le CA du laboratoire
SANDOZ	1	3 %	60 %
ROUSSEL	5	7 %	25 %
SPECIA	10	10 %	10 %
ROCHE	3	6 %	25 %
SERVIER	3	9 %	25 %

50 % du chiffre d'affaires est réalisé dans cet exemple par 1 à 10 médicaments, soit 3 % à 10 % du nombre total de médicaments du laboratoire.

Le premier médicament de chaque laboratoire représente un pourcentage de son chiffre d'affaires allant de 10 % à 60 %.

(1) 1974 - 1973 pour Specia

2.2.3. Part de marché global des produits

ANALYSE DU MARCHÉ EN VALEUR PAR PRODUIT (Hôpitaux et exportations exclus)					
Part du marché au public en valeur	1969	1970	1971	1972	1973
Les 20 premiers produits	12,4	13,3	13,5	13,8	14,5
Les 50 " "	22,1	23,2	23,6	24,4	25,5
Les 100 " "	33,8	34,8	34,9	35,6	36,6
Les 200 " "	48,4	49,6	49,8	50,2	51,0
Les 300 " "	58,4	59,2	59,3	59,6	60,5
Les 400 " "	65,7	66,4	66,4	66,6	67,3
Les 500 " "	71,3	71,7	71,8	72,0	72,6

ANALYSE DU MARCHÉ EN UNITÉS VENDUES PAR PRODUIT (à l'exclusion des ventes aux Hôpitaux et à l'exportation)					
Part du marché au public en unités	1969	1970	1971	1972	1973
Les 20 premiers produits	11,7	11,8	11,7	11,7	11,6
Les 50 " "	21,0	21,1	20,9	21,0	21,2
Les 100 " "	30,8	31,0	30,9	31,1	31,5
Les 200 " "	44,2	44,2	44,4	44,5	45,1
Les 300 " "	53,2	53,1	53,4	53,6	54,1
Les 400 " "	60,0	59,7	60,0	60,2	60,7
Les 500 " "	65,4	65,2	65,4	65,5	66,0

SOURCE : S.N.I.P.

Les parts de marché de chaque tranche de produits restent relativement stables pendant cette période de 5 ans.

La répartition en valeur est très légèrement supérieure à celle correspondant aux unités.

2.2.4. Parts de marché des premières catégories thérapeutiques

Les 10 premières catégories thérapeutiques sur le marché :

PREMIERES CATEGORIES THERAPEUTIQUES - 1974		
Catégories	% du marché en valeur	% du marché en unités
Thérapeutique Cardio-vasculaire	14,6 %	8,1 %
Antibiotiques	8,5 %	5,3 %
Thérapeutique Voies respiratoires	7,2 %	13,2 %
Psychotropes	7,0 %	4,8 %
Analgésiques	5,5 %	9,7 %
Thérapeutique Dermatologique	4,6 %	7,2 %
Hormones	4,4 %	3,0 %
Anti-rhumatismaux - anti-goutteux	4,0 %	3,7 %
Toniques et reconstituants	3,6 %	2,5 %
Lipotropes et Hypercholestérolémiants	3,5 %	2,0 %
TOTAL	62,9 %	59,5 %

Aucun système de classification des catégories thérapeutiques n'est totalement satisfaisant.

Les dix premières catégories citées ci-dessus représentent plus de la moitié du marché qui en compte cinquante. Pour l'ensemble de ces 10 catégories, la différence entre valeurs et unités n'est que de 3,5 % du marché. Considérées individuellement les différences sont plus grandes pour certaines catégories.

Parmi celles qui sont moins chères que la moyenne, figurent les analgésiques, les thérapeutiques des voies respiratoires et les thérapeutiques dermatologiques.

2.2.5. La part des produits dans le marché de quelques sous-catégories thérapeutiques

Bien que la substituabilité des médicaments pose des problèmes délicats à résoudre, quelques sous-catégories thérapeutiques ont été choisies comme exemples des positions concurrentielles des produits pour 1972, avec l'indication quand cela est possible de la position en 1970-1971.

Les données concernent soit la moyenne de l'année, soit la position en Décembre.

Catégorie thérapeutique (sous-catégories)	Part de marché du			Année
	1er produit	2ème produit	3ème produit	
Analgésiques généraux (non narcotiques)		46 %	8 %	1972
				1971
				1970
Anti-rhumatismaux-goutteux (non hormonaux, voie générale)	26 %	7 %	4 %	1972
	(25 %)			1971
Antibiotiques (pénicilline & dérivés)	30 %	11 %	6 %	1972
	(28 %)	(8 %)	(5 %)	1971
Psychotropes (tranquillisants non narcotiques)	33 %	15 %		1972
	(33 %)	(17 %)		1971
	(33 %)	(20 %)		1970
Psychotropes (psychostimulants)	15 %	14 %		1971
	(22 %)	(20 %)		1970
Thérapeutique Cardio-vasculaire (non réserpiniques)	44 %	11 %	7 %	1972
	(42 %)	(10 %)	(1 %)	1971
	(37 %)	(3 %)		1970

.../...

Catégorie thérapeutique (sous-catégories)	Part de marché du			Année
	1er produit	2ème produit	3ème produit	
Vasodilateurs périphériques	30 %	14 %	6 %	1972
	(33 %)	(14 %)	(9 %)	1971
Thérapeutique, voies respirat. (antitussifs, antihistaminic.)	19 %	14 %		1972
	(23 %)	(12 %)		1971
Anti-hémorragiques protecteurs des vaisseaux	17 %	15 %	13 %	1972
	(21 %)	(5 %)	(1 %)	1971
Hypercholestérolémiant (clarifiants du sérum)	36 %	16 %	3 %	1972
	(27 %)	(18 %)		1971
	(24 %)	(19 %)		1970

Les premiers produits de ces catégories qui sont souvent nettement plus importants que les seconds, détiennent de 15 % à 44 % du marché.

Les fluctuations d'une année sur l'autre peuvent atteindre plus de 5 % du marché.

3. L I A I S O N S F I N A N C I E R E S

L'étude des liaisons financières permet d'observer que bon nombre des laboratoires français ne sont pas indépendants : ils peuvent faire partie de groupes étrangers le plus généralement, ayant déjà par ailleurs une activité pharmaceutique, de groupe français pharmaceutiques de petite ou moyenne dimension ou de groupes français d'une taille nettement supérieure diversifiés ou axés sur une autre activité.

L'étude des six principaux groupes français permet de constater la diversité des motivations de leurs expansions pharmaceutiques.

Par ailleurs, la constitution de ces groupes, dont la division pharmaceutique est elle-même un groupe, tendrait à établir la nécessité d'une croissance externe, récente dans bien des cas, ainsi que de la relative ancienneté du laboratoire "noyau" au départ du regroupement, pour atteindre une dimension importante sur le marché.

3.1. PRESENTATION DES PRINCIPAUX GROUPES FRANCAIS

C'est le processus d'intégration de la division pharmaceutique française qui a été présentée ici, sa place actuelle dans l'organigramme et le chiffre d'affaires du groupe, et ses spécialisations et axes de recherche éventuels dans le domaine pharmaceutique.

HOECHST a été inclus dans cette présentation, puisque à l'heure actuelle, le groupe ROUSSEL UCLAF reste composé essentiellement de laboratoires français.

Les chiffres consolidés concernent l'ensemble du groupe total. Le bénéfice consolidé est déclaré, net d'impôts et intérêts minoritaires compris.

3.1.1. HOECHST

CA consolidé	: 20.201 MDM
Effectif	: 178.710 personnes
Bénéfice consolidé déclaré	: 641 MDM
CA pharmaceutique	: 3.030 MDM

Origine et structure

Le groupe Farbwerke Hoechst avait créé en 1954 une société commune avec la S.I.F.A., les laboratoires Hoechst pour commercialiser les produits pharmaceutiques Hoechst en France. En 1970, le groupe Roussel Uclaf (fondée en 1928, et regroupé en 1962 sous cette dénomination) a absorbé la division pharmaceutique de la Centrale de Dynamite : S.I.F.A. et ses filiales : les Laboratoires Houdé (devenu S A S M après fusion avec I.S.H.) et Diamant.

Auparavant, en 1968, Hoechst et Roussel Uclaf avaient signé des accords de coopération et Hoechst détenait 43 %, la famille Roussel détenant le reste, de la Société Chimio, actionnaire majoritaire de la Société Centrale Roussel Nobel, elle-même actionnaire majoritaire de Roussel Uclaf. Après la mort de J.C. Roussel en 1972, la famille Roussel avait cédé sa participation dans Chimio à Hoechst, qui est donc devenu actionnaire majoritaire indirectement de Roussel Uclaf. La coopération pharmaceutique entre les deux groupes se limiterait à l'heure actuelle aux domaines de la recherche et de la commercialisation à l'étranger.

La société-mère Roussel Uclaf assure à l'heure actuelle la fabrication de la majeure partie des principes actifs du groupe. Distriphar et Usiphar gèrent la distribution et fabrication pour les laboratoires français du groupe.

GRUPEHOECHST

ROUSSEL HOECHST
↓ 50,02 %
ROUSSEL UCLAF

SOUS-GROUPEFILIALES PHARMACEUTIQUES

Laboratoires	% détenu par grpe	CA 1974	FILIALES		
			Laboratoires	%	CA
L. ROUSSEL	100	336			
S A S M	100	153			
LUTSIA	100	12			
L. DIAMANT	100	116			
L. CASSENNE (DISTRIPHAR)	100	102			
(USIPHAR)	100				
UNION CHIMIQUE CONTINENTALE	50	9	L. HOECHST Fce	100	94 *

PARTICIPATIONS PHARMACEUTIQUES

Laboratoires	% détenu par grpe	CA	Associés
L. PHARTEC	50		Boehringer Mannheim Fce SA
L. SYNTEX DALTAN	40		Syntex (60)
L. PARKE DAVIS	25		Parke Davis CO (75)
L. BRISTOL		144 *	Bristol Myers

* = CA 1973

Structure du chiffre d'affaires du groupe

La pharmacie représente 15 % du chiffre d'affaires mondial du groupe Hoechst. Un tiers de ce chiffre d'affaires correspond au chiffre d'affaires pharmacie de Roussel Uclaf.

Le chiffre d'affaires consolidé de Roussel Uclaf (qui comprend les spécialités pharmaceutiques pour 57 %, les produits chimiques à usage thérapeutique pour 17 %, et pour 26 % des produits non pharmaceutiques, principalement destinés à l'agriculture) représente 8 % du chiffre d'affaires consolidé de Hoechst. 54 % des ventes pharmaceutiques de Roussel Uclaf sont réalisés à l'étranger, notamment en Amérique du Sud.

Spécialisations pharmaceutiques

Roussel Uclaf détient une part relativement importante du marché français des antalgiques, des cortisoniques, des gammaglobulines, avec une baisse récente, des antibiotiques avec l'aide de son association avec Bristol, des diurétiques grâce au Laboratoire Hoechst.

Roussel Uclaf qui a développé d'importants marchés de synthèse industrielle, a acquis une place importante dans la chimie pharmaceutique, notamment pour les corticoïdes et les produits hormonaux.

Les axes de recherche actuels se situeraient dans le domaine du système nerveux central, de l'endocrinologie, des anti-inflammatoires, et des antibiotiques.

3.1.2. RHONE-POULENC

CA HT	: 20.354 MF
Effectif	: 119.000 personnes
Bénéfice consolidé déclaré	: 1.001 MF
CA pharmaceutique	: 750 MF environ

Origine et structure

Rhône Poulenc résulte de la fusion en 1928 entre la Société des Ets Poulenc et la Société Chimique des Usines du Rhône dont la division pharmaceutique est devenue Specia. Théraplix a été acquis pendant les années cinquante et Adrian Marinier (Filiale d'A.E.C.) en 1963. Roger Bellon est rentré en 1963-66 et l'Institut Mérieux en 1968. Il s'agit donc du développement par accroissement externe d'une activité existant à l'origine du groupe.

Structure du chiffre d'affaires du groupe

La "Santé" représente 11 % du chiffre d'affaires consolidé de Rhône Poulenc, les 89 % restant comprenant les activités chimiques, les textiles, les films et la reprographie. Dans le chiffre d'affaires de la division Santé sont compris les ventes d'A.E.C. (adjuvants à l'alimentation animale) les activités vétérinaires de Roger Bellon (15 % du chiffre d'affaires), et Mérieux (30 % du chiffre d'affaires), les cotons et pansements, la parfumerie (Isabelle Lancray reprise par Roger Bellon).

GROUPERHONE-POULENCFILIALES PHARMACEUTIQUES

Laboratoires	% détenu par le groupe	CA 1974 MF	FILIALES			
			Laboratoires	%	CA	Associés
L. ROGER BELLON	52	306				
THERAPLIX	100	160				
SPECIA	100	556				
ADRIAN MARINIER	100	60				
INSTITUT MERIEUX	51	290	L.des Staller- gènes	72	385	
L. GIVAUDAN LAVIROTTE	100					

Principales catégories thérapeutiques

Specia, la filiale pharmaceutique la plus ancienne du groupe, a depuis longtemps des spécialités dans la plupart des catégories thérapeutiques.

Mérieux est spécialisé dans la production des vaccins et des gammaglobulines et sérums thérapeutiques.

Roger Bellon présente notamment des antibiotiques, des antimitotiques, des thérapeutiques des boies digestives.

Théraplix produit dans les domaines des antipasmodiques, analgésiques, antiseptiques, psychotropes, antibiotiques, cytostatique, antihistamiques.

Andrian Marinier des thérapeutiques des voies digestives et des voies respiratoires, des analgésiques et des fortifiants.

3.1.3. C.M. INDUSTRIES

CA consolidé	: 870 MF
Effectif	: 5.511 personnes
Bénéfice consolidé	: 30 MF
CA Pharmacie	: 644 MF

Origine et structure

C.M. Industries est le premier groupe principalement pharmaceutique à capitaux français. Le groupe, anciennement Clin Midy, résulte de la fusion, en 1971 des laboratoires Clin Byla et des laboratoires Midy (Clin, anciennement Comar -1867- ayant absorbé Byla en 1950).

La dénomination actuelle a été choisie pour refléter la diversification croissante du groupe.

La société-mère est une holding et les sociétés Diphac et Prophac assurent la fabrication et la distribution du groupe. Celui-ci a partiellement abandonné sa politique de filiales communes avec d'autres groupes, notamment Philips (Duphar C.B.) et P.U.K. (S.E.A.B., Sedaph).

Structure du chiffre d'affaires consolidé

La pharmacie représente 74 % du chiffre d'affaires consolidé. L'alimentation (notamment la filiale Banania) 13 %, la chimie 10 % et l'appareillage médico-chirurgical 3 %. La division chimie comprend la vente de matières premières alimentaires (protéines de soja et arômes d'une filiale nouvellement acquise) les réactifs de Precibio (participation commune avec Warner Lambert) les enzymes purifiés de S.E.A.B. et surtout les alcaloïdes.

GROUPEC.M. INDUSTRIESFILIALES PHARMACEUTIQUES

Laboratoires	% détenu par grpe	CA 1974 MF	FILIALES		
			Laboratoires	%	CA
CLIMIPHAC	99,8	6	CLIN COMAR BYLA	99,8	324
			PORCHER LAVRIL	99,7	44
			MIDY	99,6	108
			DIPHAC	74,5	
			PROPHAC	80,0	
ACTIFARM					

PARTICIPATIONS PHARMACEUTIQUES

Laboratoires	% détenu par grpe	CA 1974	Associés
WYETH BYLA	49	106 *	American Home Products (51 %)
SEARLE	n.d.	131	SEARLE

* CA 1973

27 % des ventes sont réalisés à l'étranger, principalement en Italie, en Espagne, au Bénélux, en Amérique Latine et en Afrique du Nord.

L'importance des redevances reçues des Etats-Unis a été signalée au § 1.1.3.

Spécialisations pharmaceutiques

Les principales catégories thérapeutiques comprennent les psychotropes, les diurétiques, les préparations pour usage gastrique, l'antisepsie externe, les antibiotiques, et, par association avec Wyeth les contraceptifs.

La spécialisation de la division chimie dans les alcaloïdes a donné lieu à des spécialités.

Les axes de recherche actuels comprendraient les antibiotiques, les cardiovasculaires (notamment bêta-bloqueurs et anti-plaquettaires), les psychotropes.

Les travaux de développement concernant les applications du clorazepate (psychotrope) et de la métampicilline (antibiotique), les dérivés de l'alcaloïde de l'ergot du seigle.

3.1.4. ELF AQUITAINE

CA consolidé	: 28.359 MF (1)
Effectif	: 22.300 personnes
Bénéfice consolidé	: 2.092 MF
CA Pharmacie	: 498 MF

Origine et structure

L'activité pharmaceutique du groupe Elf Aquitaine est du ressort de l'Omnium Financier Aquitaine pour l'Hygiène et la Santé (SANOFI), filiale de la S.N.P.A.. La constitution de SANOFI en 1973 a été le résultat d'une politique de diversification de la S.N.P.A., en raison de l'épuisement prévu des gisements de gaz de Lacq. La S.N.P.A. apportait à SANOFI le contrôle de Labaz (2), acquis en 1973 par O.P.E. de M. Robillart, spécialisé dans l'immunologie tissulaire, de Yves Rocher (parfumerie), puis en 1974 de Vetagri et Veteco (produits vétérinaires) et par O.P.A. de Parcor (anciennement Castaigne), en 1975 SANOFI a pris le contrôle de Roger & Gallet (parfumerie), et une prise de participation de 35 % dans les Laboratoires Choay.

Parcor et Labaz ont commencé leur coopération en regroupant les unités de production et notamment la filiale de façonnage de Parcor passera sous le contrôle de Labaz en 1975.

(1) Non compris Le Nickel : 1.300 MF et les sociétés chimiques : 2.900 MF

(2) Filiale créée en 1946 par les Laboratoires Labaz (Belgique), créé lui-même en 1946 par la Société Belge de l'Azote. La filiale française qui fabriquait sous licence et commercialisait en France a absorbé la société-mère belge qui effectuait une recherche propre et commercialisait dans le Bénélux, en 1968.

GROUPEELF AQUITAINESOUS-GROUPESANOFIFILIALES PHARMACEUTIQUES

Laboratoires	% détenu par grpe	CA 1974 MF	FILIALES			
			Laboratoires	%	CA	Associés
LABAZ	89	439	L. LABAZ	100	173	
			L. DEROL	91	45	
PARCOR	58	326	F.D.C. Solac Roland Marie Perrier Millot Buriat	100 99,96 83,75 99,96 99,60	83 *	

PARTICIPATIONS PHARMACEUTIQUES

Laboratoires	% détenu par grpe	CA 1974	FILIALES		* CA 1973
			Laboratoires	Associés	
CHOAY	35-40	118	L. CHOAY Natterman Choay	Natterman (RFA)	
M. ROBILLART	49	10			

Structure du chiffre d'affaires du groupe

SANOFI représentait en 1974, 3 % du chiffre d'affaires consolidé de Elf-Aquitaine, qui produit principalement des produits pétroliers et du gaz. Les spécialités pharmaceutiques représentent 57 % du chiffre d'affaires de SANOFI, les autres ventes concernent essentiellement la parfumerie, ainsi que les solutés et matériels de perfusion, l'équipement hospitalier de Labaz, les produits chimiques de Labaz et de Parcor (en partie du négoce).

Les débouchés étrangers représentent 50 % du chiffre d'affaires de Labaz (principalement le Bénélux et l'Allemagne pour la fabrication, l'Afrique Noire et l'Italie pour les exportations) et 20 % du chiffre d'affaires de Parcor. Labaz a créé en 1974 une filiale britannique commune avec Reckitt & Colmann.

Spécialisations pharmaceutiques

Les ventes de Labaz comprennent notamment les catégories suivantes : complexes vitaminiques, antiseptiques, laxatifs, hypouricémiants, anti-angoreux, antiépileptique, psychiatrique, antimalarique.

Pour Parcor, il s'agit notamment de la thérapeutique des voies respiratoires, des cardio-vasculaires, des fortifiants et des produits dermatologiques. Parcor a également une activité importante de façonnage pharmaceutique pour des tiers.

Les axes de recherche de Labaz se situeraient actuellement dans le domaine des cardio-vasculaires et des produits psychotropes. Parcor n'aurait entamé qu'en 1972 une activité de recherche; un anti-agrégant serait à présent à la fin des essais cliniques. Leurs budgets de recherche seraient respectivement de 32 MF et de 16 MF.

3.1.5. L'OREAL

CA consolidé	: 3.208 MF
Effectif	: 22.300 personnes
Bénéfice déclaré	: 105 MF
CA Pharmacie	: 324 MF

Origine et structure

L'Oréal à l'origine axé essentiellement sur les produits capillaires, a acquis une participation majoritaire (51 %) dans le groupe pharmaceutique Synthélabo en 1973. Celui-ci était issu du regroupement en 1970 des Laboratoires Dausse et Robert & Carrière (fabriquant à partir de 1899 du matériel hospitalier). Il semblerait que la prise de contrôle par l'Oréal corresponde à une volonté de ce groupe de se diriger vers une "dermatologie corrective" en particulier avec la Société d'Hygiène Dermatologique de Vichy, et de bénéficier des connaissances tant scientifiques qu'administratives d'un laboratoire déjà constitué.

En 1974, l'Oréal s'est rapproché de Nestlé qui détient 49 % de la société actionnaire majoritaire de l'Oréal.

Structure du chiffre d'affaires

Synthélabo représente 13 % du chiffre d'affaires consolidé de l'Oréal, le reste étant principalement le fait de la parfumerie. Les spécialités pharmaceutiques ressortent à 77 % du chiffre d'affaires de Synthélabo, les 23 % restant comprenant les produits chimiques, les produits vétérinaires, des produits chirurgicaux et du matériel hospitalier. Sa dernière participation l'associe d'ailleurs avec American Cyanamid (Lederlé) dans ce domaine.

GROUPE

L'OREAL

SOUS-GROUPE

SYNTHELABO

FILIALES PHARMACEUTIQUES

Laboratoires	% détenu par le groupe	Date d'entrée	CA 1974
DAUSSE	99,63	1970	253
ROBERT & CARRIERE	99,81	1970	153

81 % du chiffre d'affaires pharmaceutique sont réalisés en France (principalement en Belgique, en Allemagne, en Italie pour la fabrication à l'étranger).

Spécialisations pharmaceutiques

Les principales catégories thérapeutiques de Synthélabo comprennent les cardio-vasculaires, la thérapeutique des voies respiratoires, les antiseptiques intestinaux, les protecteurs hépatiques, les antiagrégants plaquet-taires.

Les services de recherche ont été réorganisés de manière à mettre l'accent sur les cardio-vasculaires et la neuropsychologie.

3.1.6. PECHINEY-UGINE-KUHLMANN

CA consolidé	: 22.221 MF
Effectif	: 105.400 personnes
Bénéfice déclaré	: 975 MF
CA Pharmacie	: 321 MF

Origine et structure

Le groupe est issu de la fusion de Pechiney producteur d'aluminium et d'Ugine Kuhlmann producteur métallurgique et chimique en 1971.

Ugine Kuhlmann détenait depuis 1970 une participation dans le Laboratoire Fournier Frères; ce groupe détenait également en commun avec Clin Midy, la Société Sédaph.

En 1972, cette association a pris fin lorsque Ugine Kuhlmann a repris entièrement Sedaph et Clin Midy, la société chimique SEAB.

En 1973, les sociétés Spret et IBF (Industrie Biologique Française) sont rentrées dans le groupe.

En 1974, elles sont coiffées d'une holding spécialisée Pharmuka, qui ne regroupe pas cependant les producteurs de principes actifs (Pointet & Girard - 69 MF de CA en 1973 - notamment). Cette évolution pourrait correspondre à une politique récente de présence dans des activités rentables. Ces sociétés nouvellement acquises étaient liées aux Laboratoires Armour Montagu (en association avec Armour & Co, U.S.A.) et Knoll France, (en association avec Knoll AG, actuellement contrôlée par BASF), Knoll France a pris le contrôle en 1975 du Laboratoire français LIBS - 17 MF CA) qui fabriquera des produits Knoll.

GROUPE

PECHINEY-UGINE-KULHMANN

↓ 57 %

SOUS-GROUPE

PHARMUKA

FILIALES PHARMACEUTIQUES

Laboratoires	% détenu par le groupe (1)	CA 1974	FILIALES	
			Laboratoires	Associés
Industrie Biologique Française		100 *	Armour Dial France	Greyhound Co
SPRET	78	88	Knoll France ↓	Knoll AG - BASF 74 %
L. FOURNIER FRERES	92	69	Lab. LIBS	
SEDAPH	100			

(1) Par Pharmuka

* CA 1973

Structure du chiffre d'affaires

La pharmacie représente 1,4 % du chiffre d'affaires consolidé qui correspond par ailleurs à de la production d'aluminium, de la chimie (minérale, organique, halogène, pétrochimie, matières plastiques, encres et colorants) de la transformation du cuivre, la sidérurgie et l'électrométallurgie.

Principales catégories pharmaceutiques

Le groupe est présent principalement sur le marché des thérapeutiques des voies digestives, des hormones, des thérapeutiques des voies respiratoires, et également des antibiotiques, cardio-vasculaires et fortifiants.

3.2. GROUPES DETENANT UN LABORATOIRE FRANÇAIS

Les sociétés sont classées par ordre alphabétique des groupes auxquels ils appartiennent ou auxquels appartiennent leurs sociétés-mères.

L'associé est le groupe qui détient également une participation dans la société.

Les chiffres d'affaires 1973 sont signalés par un astérisque.

En raison du manque d'information concernant les sociétés non cotées, et des changements rapides susceptibles d'intervenir, les liaisons indiquées ci-dessous, qui proviennent des informations de sources et de dates diverses, ne sont pas données avec certitude.

GROUPES	LABORATOIRES FRANCAIS	% détenu	CA 1974 ou 1973	Associés
ABBOTT (USA)	Sté Fse des Labor. Abbott			
AIR LIQUIDE	Lipha	53	102 *	
AKZO (Pays-Bas)	Oberval (+ Simar)			
ALBERT ROLLAND	Organon SA			
AMERICAN CYANAMID (USA)	L. Endopancrine Hepatrol	50		
AMERICAN HOME PRODUCTS (USA)	L. Anphar	50		C.M. Industries
ASPRO NICHOLAS (Australie)	Wyeth Byla L. Auclair L. Bismupharm			
ASTRA (Suède)	L. Nicholas L. Nicholas Ana.			
BASF (RFA)	L. Lematte & Banot			
BAYER	L. Biosédra			
BEAUFOUR	L. Bayer			
BEECHAM (R.U.)	L. Beaufour Expansia		82	
BOEHRINGER INGELHEIM (RFA)	L. Beecham-Sévigné	75		
BOEHRINGER MANNHEIM (RFA)	L. Boehringer Ingelheim L. du Sud-Ouest Sté Fse de Thérapeutique L. Badrial			
BOOTS (R.U.)	Phartec	50		Roussel Uclaf
BRISTOL MYERS (USA)	L. Pharmacotechniques			
BUSCH JAEGER (RFA)	L. Dacour David Rabot Boots Co France	92 80		
	L. Bristol L. Allard	50		Roussel Uclaf
	L. Valpan L. Negatol			

GROUPES	LABORATOIRES FRANCAIS	% détenu	CA 1974 ou 1973	Associés
CARTER WALLACE (USA)	L. Lincoln			
CIBA GEIGY (CH)	L. Ciba L. Geigy L. Borne		88 * 108 *	
DELALANDE	L. Delalande	90	199	
DESCLEE FRERES (Belgique)	L. Mère			
DOW CHEMICAL (USA)	L. Carrion L. Lepetit	90		
ELI LILLY	Sté Chimique Fse Eli Lilly Fce SA		108	
FABRE	L. P. Fabre L. Ducray Fimex L. Inava L. Simbio			
FISONS (R.U.)	L. Fisons			
GIST BROCADES (P.B.)	L. Brocades L. Beytout			
GLAXO (R.U.)	L. Glaxo L. Glaxo-Evans		110 *	
HOFFMANN LAROCHE (CH)	Produits Roche SA L. Sauter L. Roche de Biologie Chimique		232*	
I.C.I. (R.U.)	L. ICI Pharma. L. Avlon			
KLOSTERFRAU (RFA)	L. Fuca L. Hepatoum			
LØVENS KEMISK (Dk)	L. Leo			
LOGEAIS	L. Roques			
E. MERCK (RFA)	L. Merck Clevenot Farmex	50		MMM
MERCK & Co (USA)	L. Merck Sh. Dohme L. Chibret		139 * 93 *	
METABIO	L. Lelong L. Egic L. Metadier I. Ronchese	52	11	

GROUPEs	LABORATOIRES FRANCAIS	% détenu	CA 1974 ou 1973	Associés
Miles (USA)	L. Miles			
Minnesota Mining & Manufacturing (MMM) (USA)	Gpe Pharm. Riker Farmex L. Pharma 3 M	50		E. Merck
Montedison (Italie)	Carlo Erba SA			
NORTON SIMON (USA)	L. Fumouze			
PFIZER (USA)	L. Pfizer L. Pfizer Clin	51	152 *	C.M. Industries
PHILIPS (P.B.)	L. Duphar			
PURDUE (USA)	L. Sarget L. Plantier	50	91 *	
RECKITT & Colmann (R.U.)	L. Manceau R. & C. Division Pharma. SA			
RETI	L. Riom L. Lyocentre - RETE	100 95	85	
RICHARDSON MERRELL (USA)	L. Merrell Toraude L. Coirre L. Lachartre L. Cannat L. Prod. Scientia	99 fusionné 75 64	136 *	
A.H. ROBINS (USA)	L. Martinet			
RORER AMCHEM (USA)	L. Rorer			
SANDOZ	L. Sandoz L. Salvoxyl Wander	100 100	371 *	
SCHERING AG (RFA)	Schering Sepps			
SCHERING PLOUGH (RFA)	Unilabo SA L. Cetrane			
G.D. SEARLE (USA)	L. Searle	50		C.M. Industries
SERVIER	L. Servier L. Eutherapie		168 *	
SMITH KLINE & FRENCH (USA)	L. Cremy-Longuet L. G. Têtard R.I.T. Smith Kline & French		72	

GROUPES	LABORATOIRES FRANÇAIS	% détenu	CA 1974 ou 1973	Associés
SOLVAY (Belg.)	L. du Bac Latéma			
SQUIBB (USA)	L. Squibb		96 *	
STERLING DRUG (USA)	L. Winthrop			
SYNTEX (USA)	Syntex Daltan			
U.C.B. (Belg.)	L. Fraysse Ucepha			
UPJOHN (USA)	L. Upjohn			
WARNER LAMBERT (USA)	L. Substantia	100	115 *	
	L. Fougerat	100		
	L. Parke Davis	75		
WELLCOME (R.U.)	L. Wellcome			

ANNEXE :

TABLEAUX DE CONCENTRATION

EVOLUTION DES DONNEES GLOBALES : TOTAL DU SECTEUR ET ECHANTILLON

PAYS : FRANCE
 INSTITUT : DAFSA ANALYSE S.A.
 SECTEUR : PHARMACEUTIQUE (NICE 313.1)
 ENTREPRISES

* VARIABLE : 03 MASSE SALARIALE (1000 FF) *****									
* TOTAL ECHANTILLON *****									
ANNEE	N	VALEUR (T)	1970=100	N	VALEUR (E)	1970=100	E/T	X	

1970	400	1674.861	100	30	612.961	100	I	36.60	*
1971	385	1998.500	119	30	811.620	132	I	40.61	*
1972	368	2304.450	137	30	972.480	158	I	42.20	*
1973	*	*	*	30	967.600	157	I	*	*
*	*	*	*	I	*	*	I	*	*
*	*	*	*	I	*	*	I	*	*
*	*	*	*	I	*	*	I	*	*
*	*	*	*	I	*	*	I	*	*

* VARIABLE : 04 BENEFICE NET (1000 FF) *****									

1970	32	150.405	100	30	149.940	100	I	99.69	*
1971	35	194.260	129	30	190.150	126	I	97.88	*
1972	39	213.752	142	30	207.523	138	I	97.09	*
1973	33	302.653	201	30	299.903	200	I	99.09	*
*	*	*	*	I	*	*	I	*	*
*	*	*	*	I	*	*	I	*	*
*	*	*	*	I	*	*	I	*	*
*	*	*	*	I	*	*	I	*	*

EVOLUTION DES DONNEES GLOBALES : TOTAL DU SECTEUR ET ECHANTILLON

PAYS : FRANCE
INSTITUT : DAFSA ANALYSE S.A.
SECTEUR : PHARMACEUTIQUE (NICE 313.1)
ENTREPRISES

VARIABLE : 07 CAPITAUX PROPRES (1000 FF)									

T O T A L									
E C H A N T I L L O N									

ANNEE	N	VALEUR (T)	1970=100	N	VALEUR (E)	1970=100	E/T	X	*****

1970	33	782.070	100	30	775.880	100	I	99.21	*****
1971	38	906.110	115	30	875.910	112	I	96.67	*****
1972	40	1005.350	129	30	961.850	123	I	95.29	*****
1973	34	993.630	127	30	984.630	126	I	99.09	*****
*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****

VARIABLE : 10 RESULTATS D'EXPLOITATION (1000 FF)									

ANNEE	N	VALEUR (T)	1970=100	N	VALEUR (E)	1970=100	E/T	X	*****

La variable 10 (Résultat net de l'exploitation) représente le solde du compte d'exploitation en général (CEG), qui se rapporte à l'activité courante de l'entreprise. En ajoutant les profits et les plus-values et en déduisant les pertes et les moins-values de caractère exceptionnel, l'on obtient le bénéfice net avant impôts (variable 04).

EVOLUTION DE LA CONCENTRATION

TARLEAU NO 3
1970 - 1973

INDICES LINDA (L) ET RATIOS DE CONCENTRATION (CR)

PAYS : FRANCE
INSTITUT : DAFSA ANALYSE S.A.
SECTEUR : PHARMACEUTIQUE (NICE 313.1)
ENTREPRISES

Table with columns for Year (ANNEE), Relative Ratios (L ET CR RELATIFS A N=), and various indices (L, CR, LINDA). Includes sub-headers for 'COURBES' and 'ECHANTILLON'. Data points are provided for years 1970, 1971, 1972, and 1973.

IV/A-3

E V O L U T I O N D E L A C O N C E N T R A T I O N

TARLEAU NO 3
1970 - 1973

INDICES LINDA (L) ET RATIOS DE CONCENTRATION (CR)

PAYS : FRANCE
INSTITUT : DAFSA ANALYSE S.A.
SECTEUR : PHARMACEUTIQUE (NICE 313.1)
ENTREPRISES

Table with columns for ANNEE, L, CR, and various indices (8, 10, 12, 20, 30, 40, N, L, N*, H, N<, N#<, N#>, N#<). Includes sub-headers for COURBES and ECHANTILLONNIER MAXIMUM. Data rows for years 1970, 1971, 1972, and 1973.

IV/A-3 EVOLUTION DE LA CONCENTRATION

TARLEAU NO 3
* 1970 - 1973

INDICES LINDA (L) ET RATIOS DE CONCENTRATION (CR)

PAYS : FRANCE
INSTITUT : DAFSA ANALYSE S.A.
SECTEUR : PHARMACEUTIQUE (NICE 313.1)
ENTREPRISES

Table with columns for ANNEE, L, CR, and various ratios. Includes sub-sections for CASH FLOW and COURBES. Data points range from 1970 to 1973.

IV/A-3

E V O L U T I O N D E L A C O N C E N T R A T I O N

* TABLEAU NO 3 *
* 1970 - 1973 *

INDICES LINDA (L) ET RATIOS DE CONCENTRATION (CR)

PAYS : FRANCE
INSTITUT : DARSA ANALYSE S.A.
SECTEUR : PHARMACEUTIQUE (NICE 313.1)
ENTREPRISES

PAGE 6

ANNEE	L	CR	INDICES L ET CR RELATIFS A N =												C O U R B E S			
			4	8	10	12	20	30	40	N	L	N*	L	N*	L	N*	L	N*
1970	.35191	.74668	.23228	.21469	.16619	.15450	.00000	.395130	.15450	2	.55625	2	.55625	130	.15450			
1971	.39203	.28769	.26148	.26092	.19179	.16611	.00000	.385130	.16611	2	.60920	2	.60920	29	.16356			
1972	.31594	.31194	.29932	.29183	.30510	.33087	.00000	.368130	.33087	2	.50790	2	.50790	15	.25699			
	.25.28	.35.19	.37.81	.39.78	.44.49	.46.32	.00	.146.32	.146.32									

CONCENTRATION INDUSTRIELLE

* TABLEAU NO 3RIS *

TABLEAU STRUCTUREL DES COURBES LINDA

PAYS : FRANCE
INSTITUT : DAFSA ANALYSE S.A.
SECTEUR : PHARMACEUTIQUE (NICE 313.1)
ENTREPRISES

ANNEE : 1970

V A R I A B L E

N°	01	02	03	04	05	06	07	10
	CHIFFRE D'AFFAIRES*	EFFECTIF*	MASSE SALARIALE*	BENEFICE NET*	CASH FLOW*	INVESTIS BRUTS*	CAPITAUX PROPRES D'EXPLOITATION*	RESULTATS*
2	.79466	.69211	.71145	.57901	.56875	.55625	.52216	.58458
3	.52620	.50841	.45786	.38197	.41761	.37584	.36870	.38694
4	.38063	.40954	.37650	.28143	.32988	.35191	.31288	.29801
5	.31212	.34613	.30222	.37099	.37815	.29708	.26447	.34441
6	.25850	.30544	.25014	.36055	.36180	.26342	.25393	.35959
7	.22360	.26960	.21254	.34542	.33574	.25363	.21345	.37987
8	.20560	.23635	.18461	.31999	.31195	.24668	.22385	.36450
9	.18752	.21344	.16432	.29625	.28679	.24509	.21932	.34569
10	.17302	.19196	.14889	.27987	.26970	.23228	.21923	.32046
11	.16077	.17684	.13648	.26211	.25845	.22066	.22173	.29541
12	.14934	.16398	.13162	.25010	.24565	.21669	.21638	.27408
13	.14005	.15176	.12805	.23884	.23499	.20861	.21368	.25348
14	.13302	.14163	.12413	.22782	.22270	.20060	.20833	.23439
15	.12524	.13221	.12303	.21642	.21300	.19120	.20085	.21718
16	.11846	.12623	.12033	.20544	.20614	.18451	.19204	.20163
17	.11270	.12034	.11754	.19634	.19849	.17764	.18557	.19439
18	.10781	.11502	.11554	.18799	.19153	.17117	.17912	.18780
19	.10300	.11049	.11248	.18122	.18412	.16754	.17411	.18045
20	.09828	.10587	.10892	.17504	.17692	.16619	.17180	.17517
21	.09474	.10145	.10606	.16826	.17056	.16485	.17005	.16937
22	.09179	.09797	.10356	.16225	.16452	.16310	.16781	.16404
23	.08960	.09475	.10120	.15695	.15879	.16048	.16462	.15910
24	.08707	.09139	.10032	.15144	.15318	.15840	.16120	.15456
25	.08476	.08837	.09871	.14682	.14766	.15720	.15911	.15001
26	.08228	.08619	.09868	.14543	.14549	.15637	.15678	.14575
27	.07984	.08384	.09798	.14306	.14333	.15507	.16249	.14758
28	.07754	.08184	.09777	.14489	.14716	.15454	.16532	.15378
29	.07551	.08048	.09795	.15732	.14961	.15523	.1570	.15842
30	.07365	.07885	.09796	.16645	.15227	.15450	.18313	.16261

CONCENTRATION INDUSTRIELLE
 TABLEAU STRUCTUREL DES COURBES LINDA

 * TABLEAU NO 3BIS *

PAYS : FRANCE
 INSTITUT : DAFSA ANALYSE S.A.
 SECTEUR : PHARMACEUTIQUE (NICE 313.1)
 ENTREPRISES

ANNEE : 1971

N°	V A R I A B L E									
	01	02	03	04	05	06	07	10	10	10
	CHIFFRE D'AFFAIRES*	EFFECTIF	MASSE SALARIALE	BENEFICE NET	CASH FLOW	INVESTIS BRUTS	CAPITAUX PROPRES	RESULTATS D'EXPLOITATION	RESULTATS D'EXPLOITATION	RESULTATS D'EXPLOITATION
2	.72974	.70422	.81507	.52890	.57251	.60920	.59273	.66009	.66009	.66009
3	.49246	.51552	.65358	.36737	.58863	.50185	.39287	.42137	.42137	.42137
4	.35600	.41159	.47663	.37963	.42016	.39203	.36895	.34421	.34421	.34421
5	.29777	.34714	.40595	.33454	.36349	.40157	.32490	.30116	.30116	.30116
6	.25094	.30494	.34259	.29295	.31425	.36808	.29087	.29822	.29822	.29822
7	.21497	.26751	.29812	.26116	.27458	.32582	.25988	.28287	.28287	.28287
8	.19326	.23497	.26202	.24646	.23979	.28769	.25262	.26246	.26246	.26246
9	.17673	.21240	.23909	.22453	.21599	.26603	.23772	.24471	.24471	.24471
10	.16896	.19587	.21857	.20384	.19941	.26090	.23155	.23392	.23392	.23392
11	.15941	.18084	.20141	.19285	.18299	.26090	.22081	.22599	.22599	.22599
12	.14891	.16687	.19128	.18621	.17401	.26092	.22045	.21770	.21770	.21770
13	.13865	.15442	.18158	.18083	.16606	.23290	.21543	.21535	.21535	.21535
14	.13005	.14433	.17369	.17476	.16113	.24234	.20818	.21076	.21076	.21076
15	.12219	.13509	.16720	.17163	.15420	.23332	.20151	.20362	.20362	.20362
16	.11615	.12636	.15972	.16766	.15366	.23338	.19345	.19640	.19640	.19640
17	.11073	.11983	.15299	.16183	.15209	.21271	.18535	.19206	.19206	.19206
18	.10472	.11337	.14721	.15588	.15008	.20310	.17818	.18588	.18588	.18588
19	.10241	.10725	.14183	.15023	.14679	.19749	.17109	.17969	.17969	.17969
20	.09804	.10275	.13614	.14838	.14526	.19179	.16434	.17529	.17529	.17529
21	.09389	.09830	.13055	.14485	.14222	.18575	.15868	.17090	.17090	.17090
22	.09081	.09547	.12514	.14138	.14123	.18102	.15333	.16603	.16603	.16603
23	.08760	.09233	.12103	.13868	.13943	.17693	.15432	.16330	.16330	.16330
24	.08449	.08975	.11738	.13696	.13696	.17297	.15214	.15954	.15954	.15954
25	.08214	.08709	.11363	.13513	.13483	.17087	.15050	.15556	.15556	.15556
26	.08023	.08447	.10996	.13234	.13234	.16892	.14997	.15238	.15238	.15238
27	.07818	.08201	.10634	.13676	.12938	.16589	.14961	.15072	.15072	.15072
28	.07603	.07973	.10299	.13509	.12695	.16513	.14979	.14881	.14881	.14881
29	.07390	.07744	.09981	.13725	.12433	.16356	.15034	.14637	.14637	.14637
30	.07234	.07585	.09795	.14219	.12260	.16611	.15015	.14482	.14482	.14482

CONCENTRATION INDUSTRIELLE

* TABLEAU NO 3RIS *

PAYS : FRANCE
INSTITUT : DAFSA ANALYSE S.A.
SECTEUR : PHARMACEUTIQUE (NICE 313.1)
ENTREPRISES

TABLEAU STRUCTUREL DES COURBES LINDA

ANNEE : 1972

N°	V A R I A B L E									
	01	02	03	04	05	06	07	10	10	10
	CHIFFRE D'AFFAIRES*	EFFECTIF	MASSE SALARIALE*	BENEFICE NET*	CASH FLOW*	INVESTIS BRUTS*	CAPITAUX PROPRES*	RESULTATS EXPLOITATION*	RESULTATS	RESULTATS
2	.71271	.66657	.82439	.66674	.58415	.50790	.52835	.59808		
3	.45170	.48834	.61829	.49233	.59340	.41250	.35965	.46773		
4	.34566	.39916	.47234	.38287	.35883	.31594	.28394	.35944		
5	.28636	.32818	.40763	.31206	.55791	.50296	.26933	.31138		
6	.24561	.27976	.34644	.31209	.31961	.30748	.25516	.28541		
7	.21687	.24628	.29735	.30308	.28109	.29852	.24943	.28833		
8	.19427	.22168	.25897	.28017	.24765	.31194	.23143	.28300		
9	.17914	.19818	.22953	.25509	.22856	.30818	.21518	.27389		
10	.16434	.18498	.20890	.23381	.21412	.29932	.20630	.26003		
11	.15297	.18297	.19235	.21741	.19966	.29648	.20008	.24478		
12	.14242	.19300	.17808	.20160	.18981	.29183	.18956	.23303		
13	.13554	.20184	.17123	.19012	.18232	.28086	.17989	.23122		
14	.12829	.20885	.16225	.18141	.17317	.26829	.17811	.22436		
15	.12088	.20833	.15346	.17348	.16615	.25699	.17468	.21737		
16	.11405	.20413	.14625	.16813	.16072	.26303	.16889	.21045		
17	.10773	.19801	.13919	.16344	.15579	.26828	.16622	.20440		
18	.10176	.19093	.13286	.15736	.15019	.27152	.16213	.19800		
19	.09817	.18345	.12657	.15100	.14527	.28706	.15754	.19081		
20	.09456	.17588	.12153	.14648	.14115	.30510	.15252	.18393		
21	.09128	.16843	.11664	.14149	.13812	.31642	.15042	.17681		
22	.08825	.16122	.11272	.13755	.13552	.32305	.14779	.17012		
23	.08583	.15430	.10927	.13378	.13244	.32467	.14553	.16396		
24	.08360	.14771	.10626	.13045	.12900	.32719	.14409	.15815		
25	.08126	.14145	.10296	.12664	.12661	.33617	.14191	.15389		
26	.07895	.13554	.09985	.12924	.12602	.34056	.13956	.14927		
27	.07664	.12996	.09670	.13054	.12424	.34109	.13861	.14504		
28	.07438	.12470	.09355	.13135	.12449	.33918	.13985	.14121		
29	.07213	.11973	.09125	.13157	.12384	.33561	.13986	.13725		
30	.07029	.11506	.08889	.13336	.12396	.33087	.13899	.13441		

CONCENTRATION INDUSTRIELLE
 TABLEAU STRUCTUREL DES COURBES LINDA

 * TABLEAU NO 3RIS *

PAYS : FRANCE
 INSTITUT : DAFSA ANALYSE S.A.
 SECTEUR : PHARMACEUTIQUE (NICE 313.1)
 ENTREPRISES

ANNEE : 1973

N°	01	03	04	05	07	10
	CHIFFRE D'AFFAIRES	MASSE SALARIALE	BENEFICE NET	CASH FLOW	CAPITAUX PROPRES	RESULTATS D'EXPLOITATION
2	.66222	.85553	.56601	.62997	.51827	.54182
3	.47589	.64986	.38592	.44932	.34684	.37306
4	.36781	.46860	.36887	.38340	.34096	.35343
5	.30040	.40694	.31228	.33859	.29225	.34314
6	.24810	.36474	.30646	.31946	.24879	.35602
7	.21731	.32468	.25462	.28959	.23381	.35211
8	.19050	.2837	.28548	.28127	.21579	.34077
9	.17088	.25716	.27260	.26337	.20582	.32105
10	.15560	.24308	.26652	.24341	.20538	.30305
11	.14770	.22746	.25400	.22342	.20276	.28765
12	.13979	.21426	.24080	.20490	.20151	.27199
13	.13178	.20007	.22626	.19807	.20165	.25777
14	.12371	.18851	.21203	.18813	.20128	.24604
15	.11903	.17692	.20115	.18193	.19725	.25310
16	.11366	.16923	.19147	.17626	.19134	.22165
17	.10862	.16213	.18199	.17228	.18505	.21002
18	.10352	.15512	.17678	.16895	.17886	.20029
19	.09893	.14840	.17088	.16556	.17737	.19066
20	.09509	.14162	.16751	.16258	.17454	.18303
21	.09223	.13561	.16331	.16057	.17099	.17749
22	.08939	.13089	.16005	.15931	.16892	.17341
23	.08655	.12608	.15873	.15884	.16898	.17149
24	.08362	.12192	.16292	.15695	.16855	.16897
25	.08070	.11809	.16511	.15583	.16674	.17260
26	.07824	.11477	.16550	.15662	.16627	.17538
27	.07590	.11182	.16488	.15575	.16619	.17637
28	.07355	.10996	.16728	.15870	.16838	.18036
29	.07134	.11570	.16828	.15970	.17041	.19428
30	.06928	.12385	.16926	.16486	.18043	.25536

Bureaux de vente

Belgique – België

*Moniteur belge – Belgisch
Staatsblad*
Rue de Louvain 40-42 –
Leuvenseweg 40-42
1000 Bruxelles – 1000 Brussel
Tél. 5120026
CCP 000-2005502-27 –
Postrekening 000-2005502-27

Sous-dépôt – Agentschap:
Librairie européenne –
Europese Boekhandel
Rue de la Loi 244 – Wetstraat 244
1040 Bruxelles – 1040 Brussel

Danmark

J.H. Schultz – Boghandel
Montergade 19
1116 København K
Girokonto 1195
Tel. 141195

BR Deutschland

Verlag Bundesanzeiger
5 Köln 1 – Breite Straße –
Postfach 108006
Tel. (0221) 210348
(Fernschreiber · Anzeiger Bonn
08882595)
Postscheckkonto 83400 Köln

France

*Service de vente en France des
publications des Communautés
européennes*
Journal officiel
25, rue Desaix
75732 Paris – Cedex 15
Tél. (1) 5786139 – CCP Paris 23-96

Ireland

Stationery Office
Beggar's Bush
Dublin 4
Tel. 688433

Italia

Libreria dello Stato
Piazza G. Verdi 10
00198 Roma – Tel. (6) 8508
CCP 1/2640
Telex 62008
Agenzie:
00187 Roma - Via XX Settembre
(Palazzo Ministero
del Tesoro)
20121 Milano - Galleria
Vittorio Emanuele,
3 – Tel. 806406

Grand-Duché de Luxembourg

*Office des publications officielles
des Communautés européennes*

5, rue du Commerce
Boîte postale 1003 – Luxembourg
Tél. 490081 – CCP 191-90
Compte courant bancaire:
BIL 8-109/6003/300

Nederland

Staatsdrukkerij- en uitgeverijbedrijf

Christoffel Plantijnstraat,
's-Gravenhage
Tel. (070) 814511
Postgiro 425300

United Kingdom

H.M. Stationery Office
P.O. Box 569
London SE 1 9NH
Tel. 01-9286977, ext. 365

United States of America

*European Community Information
Service*
2100 M Street, N.W.
Suite 707
Washington, D.C. 20037
Tel. 2965131

Schweiz – Suisse – Svizzera

Librairie Payot
6, rue Grenus
1211 Genève
Tél. 318950
CCP 12-236 Genève

Sverige

Librairie C.E. Fritze
2. Fredsgatan
Stockholm 16
Post Giro 193, Bank Giro 73/4015

España

Libreria Mundi-Prensa
Castelló 37
Madrid 1
Tel. 2754655

Autres pays

*Office des publications officielles
des Communautés européennes*
5, rue du Commerce
Boîte postale 1003 – Luxembourg
Tél. 490081 – CCP 191-90
Compte courant bancaire:
BIL 8-109/6003/300

FB 235,— Dkr 37,— DM 16,— FF 28,50 Lit. 4300 Fl. 16,25 £ 2.70 8741

OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
Boîte postale 1003 – Luxembourg

7113